

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*

CELLULE DE PLANIFICATION ET DE STATISTIQUE  
DU SECTEUR INDUSTRIE, COMMERCE, ARTISANAT,  
EMPLOI ET PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT PRIVE

\*\*\*\*\*

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple - Un But - Une Foi

\*\*\*\*\*

ANNEE  
2019

***RAPPORT DE LA REVUE  
SECTORIELLE***

***SECTEUR INDUSTRIE, COMMERCE, ARTISANAT, EMPLOI ET  
PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT PRIVE***

Mai 2020

## SOMMAIRE

<b>Sigles et abréviations.....</b>	<b>3</b>
<b>Liste des tableaux .....</b>	<b>6</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>8</b>
<b>1. Bilan du secteur.....</b>	<b>10</b>
1.1 Rappel des politiques et stratégies de développement du secteur .....	10
1.2 Bilan de la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement du secteur .....	15
<b>1.2.1 Développement Industriel et Commerce .....</b>	<b>15</b>
<b>1.2.2 Artisanat et Tourisme .....</b>	<b>21</b>
<b>1.2.3 Emploi et Formation Professionnelle.....</b>	<b>23</b>
<b>1.2.4. Promotion de l'Investissement privé, des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Entrepreneuriat national.....</b>	<b>28</b>
1.3 Etat de l'exécution budgétaire .....	31
<b>1.3.1 Ministère de l'Industrie et du Commerce.....</b>	<b>31</b>
<b>1.3.2 Ministère de l'Artisanat et du Tourisme.....</b>	<b>35</b>
<b>1.3.3 Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle .....</b>	<b>37</b>
<b>1.3.4 Ministère de la Promotion de l'Investissement privé, des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Entrepreneuriat national (MPIPPMEEN).....</b>	<b>41</b>
<b>1.3.5 Récapitulatif de l'état d'exécution des projets/programmes du secteur .....</b>	<b>43</b>
1.4 Indicateurs sectoriels inscrits dans le cadre de mesures de performance du CREDD (2019-2023) .....	43
1.5 Description du cadre partenarial.....	44
<b>2. Problèmes et contraintes.....</b>	<b>49</b>
<b>3. Perspectives .....</b>	<b>49</b>
3.1 Industrie et Commerce .....	50
3.1.2. Commerce et Concurrence.....	51
3.2 Artisanat et Tourisme .....	52
3.3 Emploi et Formation Professionnelle .....	52
3.4 Promotion de l'Investissement et du Secteur Privé .....	53
<b>4. Recommandations .....</b>	<b>54</b>
4.1 Evaluation de l'état de mise en œuvre des recommandations issues de la revue sectorielle 2018 .....	54
4.2 Recommandations de la revue sectorielle 2019.....	58
<b>Conclusion .....</b>	<b>58</b>

## Sigles et abréviations

ACP	Afrique-Caraïbes Pacifique
AFD	Agence Française de Développement
AFIRMA	Appui au Financement Inclusif Rural au Mali
AGOA	Loi sur la Croissance et les Opportunités de Développement en Afrique
CICB	Centre International des Conférences de Bamako
APCMM	Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali
AMAM	Agence Malienne de la Métrologie
AMANORM	Agence Malienne de Normalisation et de Promotion de la Qualité
ANPE	Agence Nationale pour l'Emploi
APBEF	Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers du Mali
APCMM	Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali
APEJ	Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
APEX-Mali	Agence pour la Promotion des Exportations du Mali
API-MALI	Agence pour la Promotion des Investissements au Mali
APSF-D-Mali	Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés du Mali
APTM	Agence de Promotion Touristique au Mali
AZI	Agence pour l'Aménagement des Zones Industrielles
BAD	Banque Africaine de Développement
BIT	Bureau International du Travail
BMCESP	Cadre de Concertation entre l'Etat et le Secteur Privé BMCESP
BRMN	Bureau de Restructuration et de Mise à Niveau des entreprises
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CAAGM	Cellule d'Appui à l'Aménagement et à la Gestion des Marchés
CADD	Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration
CATI	Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation
CBI	Centre Néerlandais de Promotion des Importations en provenance des pays en développement
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
CCS/SFD	Cellule de Contrôle et de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés
CDA	Centre pour le Développement du Secteur Agroalimentaire
CDAT	Centre de Développement de l'Artisanat Textile
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CEDEAO	Communauté Économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEMAPI	Centre Malien de Promotion de la Propriété Industrielle
CFP/IFP	Centre de Formation Professionnelle/Institut de Formation Professionnelle
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
COFPA	Cellule Opérationnelle pour la Formation Professionnelle dans le Secteur de l'Artisanat
COMCEC	Comité Permanent pour la Coopération Économique et Commerciale de l'Organisation de Coopération Islamique
CPA/SFD	Centre de Promotion et d'Appui des Systèmes Financiers Décentralisés
CPS	Cellule de Planification et de Statistique
CREDD	Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable
CTRCA	Cellule Technique des Réformes du Climat des Affaires
DFM	Direction des Finances et du Matériel
DGCC	Direction Générale du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence
DNA	Direction Nationale de l'Artisanat
DNE	Direction Nationale de l'Emploi
DNFP	Direction Nationale de la Formation Professionnelle
DNI	Direction Nationale de l'Industrie
DNPD	Direction Nationale de la Planification du Développement
DNTH	Direction Nationale du Tourisme et de l'Hôtellerie
DPPD-PAP	Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses et des Projets Annuels de Performance
DPS/ANPE	Département Planification et Statistique de l'Agence National pour Emploi
DRCC	Direction Régional du Commerce et de la Concurrence
FAFPA	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
FARE	Fonds Auto Renouvelable pour l'Emploi
FARM	Financement Agricole et Rurale au Mali
FDE	Fonds de Développement Économique

FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FIDAK	Foire Internationale de Dakar
FIER	Formation professionnelle, Insertion et appui à l'Entreprenariat des jeunes Ruraux
FMI	Fonds Monétaire International
FNAM	Fédération Nationale des Artisans du Mali
G.I.E	Groupement d'Intérêt Economique
GIZ	Agence Allemande de Coopération Internationale
HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre
IAT	Inspection de l'Artisanat et du Tourisme
ICAETIP	Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi, et Promotion de l'investissement Privé
IG	Indication Géographique
IMF	Institution de Microfinance
INSTAT	Institut National de la Statistique
JIA	Journée de l'Industrialisation de l'Afrique
MALINORM	Marque Nationale de Conformité aux Normes Maliennes
MAT	Ministère de l'Artisanat et du Tourisme
MIC	Ministère de l'Industrie et du Commerce
MEFP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MPIPMEEN	Ministère de la Promotion de l'Investissement privé, des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Entreprenariat National
MEREF-SFD	Mécanisme de Refinancement des Système Financiers Décentralisés
MPME	Micros, Petites et Moyennes Entreprises
OAPI	Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle
ODD	Objectifs de Développement Durable
OFII	Office Français Immigration Internationale
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMPI	Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
OMT	Organisation Mondiale du Tourisme
ONEF	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
PACEPEP	Programme d'Appui à la Croissance Économique et Promotion de l'Emploi stimulées par le Secteur Privé
PAD-PME	Projet d'Appui au Développement des Petites et Moyennes Entreprises
PAFP	Programme d'Appui à la Formation Professionnelle
PAGER	Programme d'Appui à la Gouvernance et à la Résilience Économique
PAP	Projet Annuel de Performance
PDSA	Projet de Développement du Secteur de l'Artisanat
PFIP	Programme de Formation et d'Insertion Professionnelle (MLI/022)
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMR	Programme de Microfinance Rurale
PNDC	Programme National de Développement Communautaire
PNDMF	Politique Nationale de Développement de la Microfinance
PNE	Partenariat National de l'Eau du Mali
PNPI	Politique Nationale de Promotion des Investissements du Mali
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PP	Projets/Programmes
PPTE1	Pays Pauvres Très Endettés
PRMN	Programme de Restructuration et Mise à Niveau
PROCEJ	Projet de Développement des Compétences et Emploi des Jeunes
PRODEFPE	Programme Décennal de Développement et de la Formation Professionnelle pour l'Emploi
PRODEVIM.	Programme de Développement à l'Exportation de la Viande du Mali
PROFAC	Projet de Formalisation des Acteurs du Commerce de Détail
PSO	Projet du Plan Stratégique et Opérationnel
PTF	Partenaire Technique et Financier
RASAMT	Rapport d'Analyse Situationnelle Annuelle sur le Marché du Travail
RNP	Répertoire National des Projets
SAFEM	Salon de la Formation et des Métiers d'Avenir

SFD	Systèmes Financiers Décentralisés
SICAEPIP	Secteur Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et Promotion de l'Investissement Privé
SIRA	Système d'Information Régionale sur l'Artisanat
SLE	Schéma de Libéralisation des Echanges
SNDPI	Stratégie Nationale pour le Développement de la Propriété Intellectuelle
TBT	Barrières Techniques au Commerce
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
UMOCI	Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré
UMPP	Usine Malienne de Produits Pharmaceutiques

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Evolution des indicateurs du développement Industriel de 2014 à 2019 .....	17
Tableau 2 : Evolution des indicateurs du commerce et de la concurrence de 2014 à 2019 .....	19
Tableau 3 : Evolution des indicateurs de l'artisanat de 2014 à 2019 .....	21
Tableau 4 : Evolution des indicateurs du tourisme de 2014 à 2019.....	22
Tableau 5: Répartition des emplois créés par le secteur privé, par branche d'activités, type de contrat et par sexe en 2019 .....	25
Tableau 6: Répartition des emplois créés par Ministère/Institution selon le sexe en 2019.....	26
Tableau 7 : Indicateurs caractéristiques du marché du travail de 2014 à 2019 .....	26
Tableau 8 : Evolution des Indicateurs de la formation professionnelle de 2014 à 2019 .....	28
Tableau 9 : Evolution des indicateurs de la promotion de l'investissement et du secteur privé de 2014 à 2019.....	29
Tableau 10 : Evolution des indicateurs de promotion de la microfinance de 2014 à 2019.....	29
Tableau 11 : Dotations budgétaires du MIC par programme au titre de l'année 2019 (Montant en milliers de FCFA).....	31
Tableau 12 : Prévisions budgétaires du MIC par programme de 2020 à 2022 (Montant en milliers de FCFA) .....	32
Tableau 13 : Récapitulatif de la situation financière des projets / programmes du MIC (Montant en millions de FCFA).....	32
Tableau 14 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2019 du MIC (Montant en millions de FCFA) .....	34
Tableau 15 : Dotations budgétaires du MAT par programme au titre de l'année 2019 (Montant en milliers de FCFA).....	35
Tableau 16 : Prévisions budgétaires du MAT de 2020 à 2022 (Montant en milliers de FCFA) .....	35
Tableau 17 : Récapitulatif de la situation financière des projets / programmes du MAT (Montant en millions de FCFA) .....	35
Tableau 18 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2019 du MAT (Montant en millions de FCFA) .....	37
Tableau 19 : Dotations budgétaires du MEFP par programme au titre de l'année 2019 (Montant en milliers de FCFA).....	37
Tableau 20 : Prévisions budgétaires du MEFP de 2020 à 2022 (Montant en milliers de FCFA) .....	38
Tableau 21 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes du MEFP (Montant en millions de FCFA) .....	38
Tableau 22 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2019 du MEFP (Montant en millions de FCFA) .....	40
Tableau 23 : Dotations budgétaires du MPIPMEEN par programme au titre de l'année 2019 (Montant en milliers de FCFA) .....	41
Tableau 24 : Prévisions budgétaires du MPIPMEEN par programme de 2020 à 2022 (Montant en milliers de FCFA).....	41
Tableau 25 : Récapitulatif de la situation financière des projets / programmes du MPIPMEEN (Montant en millions de FCFA) .....	41
Tableau 26 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2019 du MPIPMEEN (Montant en millions de F CFA).....	42
Tableau 27 : Récapitulatif de l'état d'exécution budgétaire des projets du secteur en 2019 (Montant en millions de FCFA) .....	43
Tableau 28 : Indicateurs du secteur dans le cadre de mesures de performance du CREDD (2019-2023) ..	43
Tableau 29 : Cadre partenarial de l'Industrie en 2019.....	44
Tableau 30 : Cadre partenarial du Commerce et de la Concurrence en 2019.....	45
Tableau 31 : Cadre partenarial de l'Artisanat en 2019 .....	45
Tableau 32 : Cadre partenarial du Tourisme en 2019.....	46
Tableau 33 : Cadre partenarial de l'Emploi et de la Formation Professionnelle en 2019.....	46
Tableau 34 : Cadre partenarial de la promotion de l'investissement en 2019 .....	47
Tableau 35 : Cadre partenarial du Développement du secteur privé en 2019.....	47
Tableau 36 : Cadre partenarial des réformes du climat des affaires en 2019 .....	48

<b>Tableau 37 : Cadre partenarial de la Microfinance en 2019 .....</b>	<b>48</b>
<b>Tableau 38 : Rappel des recommandations issues de la revue sectorielle 2018 .....</b>	<b>54</b>
<b>Tableau 39 : Etat d'exécution de la mise en œuvre des recommandations de la revue sectorielle 2018 ...</b>	<b>55</b>
<b>Tableau 40 : Recommandations de la revue sectorielle 2019 .....</b>	<b>58</b>

## Introduction

Dans le but de réduire la pauvreté qui est devenue une préoccupation majeure des gouvernements des pays en développement et de leurs partenaires, le Mali s'est engagé à mettre en œuvre l'Agenda 2030 pour le développement durable adopté en 2015.

Pour respecter cet engagement, les autorités, en accord avec les PTF, sur la base d'une analyse pertinente des différents documents de planification stratégique existants, ont élaboré un cadre unique de référence à moyen-terme pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des différentes politiques et stratégies de développement et la promotion du développement durable au Mali : Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023) après le CREDD (2016-2018).

La vision du CREDD (2019-2023) est : « Un Mali bien gouverné, où le vivre ensemble harmonieux des différentes composantes de la société est restauré, la paix consolidée et la sécurité collective et individuelle assurée dans l'unité, la cohésion et la diversité, où le processus de création de richesse est inclusif et respectueux de l'environnement et où le capital humain est valorisé au bénéfice notamment des jeunes et des femmes », en vue d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030 et dans la vision du document cadre de l'Agenda 2063 : « une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique dans l'arène internationale ».

Le CREDD (2019-2023) précise comment les départements sectoriels contribuent à la mise en œuvre et au suivi évaluation des objectifs spécifiques fixés et les lignes directrices transversales.

Le secteur contribue à l'atteinte des objectifs de l'Axe Stratégique 3 du CREDD (2019-2023) : « Croissance inclusive et transformation structurelle de l'économie » à travers ses objectifs globaux :

- 3.1: « Créer un environnement favorable à la diversification de l'économie et à une croissance forte et inclusive » et particulièrement à travers l'objectif spécifique 3.1.2 : « Promouvoir le secteur privé et améliorer le climat des affaires » ;
- 3.3: « Développer une industrie intégrée à l'économie, compétitive et créatrice d'emplois » et particulièrement à travers l'objectif spécifique 3.3.2 : « Développer des industries basées sur le potentiel des chaînes de valeur » et l'objectif spécifique 3.3.3 : « Développer les autres secteurs porteurs de croissance ».
- 3.5 : « Développer et améliorer l'efficacité des secteurs d'appui à la production » à travers l'objectif spécifique 3.5.4 : « Accroître la contribution du secteur financier à la croissance économique à travers une meilleure inclusion financière ».

Le secteur contribue également à l'atteinte des objectifs de l'Axe Stratégique 5 du CREDD (2019-2023) : « Développement du Capital Humain » à travers son objectif global 5.2 : « Assurer le droit des citoyens à une éducation et une formation de qualité à travers un système éducatif inclusif, mieux adapté, cohérent et fonctionnel » et particulièrement à travers l'objectif spécifique 5.2.1 : « Améliorer le rendement interne du système, favoriser l'employabilité des jeunes et l'insertion socio-professionnelle des sortants ».

L'année 2019, première année de mise en œuvre du CREDD 2019-2023 se tient dans un contexte marqué par l'insécurité qui affecte la vie de la population et l'économie nationale malgré sa remarquable résilience.

Le présent rapport de la revue sectorielle a été élaboré conformément au canevas standard des revues sectorielles.

La revue a pour objectif de faire le bilan de la mise en œuvre des politiques et stratégies au 31 décembre 2019 ; faire l'état de l'exécution budgétaire ; renseigner les indicateurs sectoriels et particulièrement ceux inscrits dans la matrice d'évaluation du CREDD ; identifier les problèmes et contraintes et étudier ses perspectives. Pour ce faire, les différents acteurs concernés, à savoir l'Etat et ses démembrements, ainsi que les organisations professionnelles concernées, la Société civile et les PTF ont été impliqués.

Le rapport comporte quatre parties :

- 1) le bilan du secteur en termes de (i) mise en œuvre des politiques et stratégies ; (ii) état d'exécution budgétaire ; (iii) indicateurs sectoriels inscrits dans le cadre des mesures de performance du CREDD (2019-2023) ; (iv) description du cadre partenarial ;
- 2) les problèmes et contraintes dans la mise en œuvre des politiques et stratégies, dans l'exécution du budget et dans le fonctionnement du cadre partenarial ;
- 3) les perspectives sur les trois (3) prochaines années ;
- 4) les recommandations.

La méthodologie d'élaboration consiste à mettre en place une commission de travail composée des cadres de la CPS et des personnes ressources ; faire la revue documentaire ; collecter les informations complémentaires auprès des parties prenantes impliquées et analyser des données secondaires.

Pour une meilleure compréhension du document de la revue et afin d'éviter les interprétations pouvant entraîner des confusions, les concepts utilisés dans le présent rapport sont définis de la manière suivante :

- **financement acquis** : montant du financement extérieur et contrepartie nationale figurant dans les documents des accords ou conventions déjà signés ou montant inscrit dans les documents budgétaires officiels successifs de l'Etat (Loi des finances) pour les projets exclusivement sur financement intérieur ;
- **décaissement** : ressources financières liquidées ;
- **taux de décaissement** : rapport entre les dépenses effectuées au titre du projet, depuis son démarrage jusqu'au 31/12/2019 et le financement acquis ;
- **projets en exécution** : projets ayant réalisé au moins un premier décaissement sur leurs financements acquis (intérieur et/ou extérieur) ;
- **projets en préparation** : Il s'agit des projets financés n'ayant pas encore effectué de décaissement.

## **1. Bilan du secteur**

### **1.1 Rappel des politiques et stratégies de développement du secteur**

#### **1.1.1 Politique de Développement Industriel**

Le Gouvernement a adopté en mars 2010 le document de la Politique de Développement Industriel (PDI) avec son plan opérationnel pour la période 2010-2012. L'objectif général de cette politique est d'atteindre un développement industriel ordonné, rapide, durable et équilibré, générateur d'emplois, permettant au secteur secondaire d'atteindre une contribution à la formation du PIB de 20% en 2012 et 42% en 2025.

Le premier plan opérationnel 2010-2012 de la Politique de Développement Industriel (PDI) a été évalué en 2014 et un deuxième plan d'actions 2015-2017 prenant en compte les insuffisances du premier a été élaboré. Le rapport de l'évaluation du plan d'actions 2015-2017 et le document projet d'actualisation de Politique de Développement Industriel assorti d'un Plan d'actions 2020-2024 sont validées.

#### **1.1.2 Politique Nationale de la Qualité**

La Politique Nationale de la Qualité et son Plan d'Actions 2015-2017 ont été adoptés en Conseil des ministres, le 10 juin 2015.

Son objectif général est d'établir un cadre pour le développement et le fonctionnement d'une Infrastructure Nationale de la Qualité pertinente, efficace et efficiente afin de faciliter l'intégration du Mali dans le commerce régional et international, protéger le consommateur et l'environnement et promouvoir un développement économique durable.

Pour réaliser cet objectif général, quatre (04) objectifs spécifiques ont été retenus, à savoir : (i) renforcer le cadre institutionnel, réglementaire et juridique ; (ii) assurer la conformité aux normes ; (iii) renforcer les capacités des structures d'accompagnement et d'appui à la promotion de la qualité ; (iv) promouvoir le partenariat public privé dans le financement de l'Infrastructure Nationale de la Qualité.

#### **1.1.3 Politique Nationale de Développement du Commerce**

La Politique Nationale de Développement du Commerce et son Plan d'Actions 2018-2022 ont été adoptés en Conseil des ministres, le 05 octobre 2018.

Son objectif général est de créer un environnement propice au développement du commerce en vue de sa contribution à la croissance économique durable et à la réduction de la pauvreté.

Pour réaliser cet objectif général, trois (03) objectifs spécifiques ont été retenus, à savoir (i) améliorer la gouvernance du commerce en vue de créer un cadre favorable à l'exercice des activités commerciales ; (ii) organiser et renforcer les capacités des acteurs en vue d'assurer leur participation aux activités commerciales nationales, sous régionales, régionales et internationales ; (iii) développer les chaînes de valeur à potentiel de compétitivité.

#### **1.1.4 Politique Nationale de Développement du secteur de l'Artisanat**

Le document de Politique de Développement de l'Artisanat au Mali et son plan d'Actions 2009-2013, adopté par le Conseil des ministres du 24 mars 2010, a pour objectif général de promouvoir le

développement du secteur de l'Artisanat par l'exploitation de ses potentialités, en vue de créer des emplois durables et d'accroître les revenus afin de contribuer à la réduction de la pauvreté.

Cinq axes stratégiques ont été définis pour la mise en œuvre de la politique, à savoir : (i) le renforcement du cadre institutionnel et réglementaire du secteur ; (ii) l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des artisans ; (iii) la mise en place de systèmes de financement ; (iv) l'amélioration de l'accès aux marchés et (v) le renforcement du système d'information et des mécanismes d'aide à la décision.

Le premier plan d'actions 2009-2013 a fait l'objet d'une évaluation en 2014. Un deuxième plan d'actions 2014-2018 a été adopté par le Conseil des ministres, le 18 mars 2015.

### **1.1.5 Politique Nationale de l'Emploi**

La Politique Nationale de l'Emploi et son plan d'actions (2015-2017) ont été adoptés, le 18 mars 2015 en Conseil des ministres. Son objectif général est de contribuer à l'accroissement des opportunités d'emplois décents. Ils intègrent les orientations nationales en matière de développement de richesses stimulé par une croissance économique équilibrée d'ici l'horizon 2018, porteuse de création d'emplois massifs et durables, en faveur notamment des jeunes et des femmes dans tous les secteurs d'activités.

Pour réaliser cet objectif général, quatre (04) objectifs spécifiques ont été retenus, à savoir : (i) établir et renforcer les liens avec toutes les politiques nationales; notamment pour prendre en considération l'emploi dans les politiques transversales (macroéconomique, fiscale, commerciale, investissement) et les politiques de développement sectoriel (développement rural, industrie, artisanat, commerce, etc.) ; (ii) renforcer les actions de promotion et de création d'emplois, la promotion des activités privées génératrices d'emploi, le soutien aux entreprises modernes et aux micro et petites entreprises, le ciblage des mesures de promotion de l'emploi pour tenir compte du défi démographique et de la spécificité des problèmes d'insertion de certains groupes (femmes, jeunes, handicapés, migrants de retour etc.) ; (iii) améliorer l'employabilité et l'offre de formation professionnelle et technique ; (iv) améliorer la gouvernance du marché de l'emploi.

### **1.1.6 Politique Nationale de la Formation Professionnelle**

La Politique Nationale de la Formation Professionnelle a été adoptée par le Conseil des ministres en sa session du 29 juillet 2009. Son objectif général est de développer les ressources humaines pour la productivité et la compétitivité par la formation des acteurs des secteurs productifs, des agents des services de l'Etat et des Collectivités Territoriales, et par l'insertion socio-économique des jeunes et des femmes.

Pour réaliser cet objectif général, sept (07) objectifs spécifiques ont été retenus, à savoir : (i) tendre vers l'adéquation formation/emploi; (ii) améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises et des services ; (iii) améliorer les compétences des acteurs des secteurs productifs ; (iv) satisfaire les besoins du marché du travail en main-d'œuvre qualifiée ; (v) favoriser l'insertion professionnelle des acteurs en milieu rural et urbain ; (vi) assurer la formation permanente (tout au long de la vie) de la communauté ; (vii) consolider et développer la formation professionnelle par apprentissage.

La mise en œuvre de la Politique Nationale de Formation Professionnelle se réalise à travers le Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE) dont le premier plan d'actions a été adopté en 2014. Un second plan d'actions 2015-2017 du PRODEFPE permettra de former plus de 300 000 jeunes et femmes dans 50 filières porteuses à travers trois types de formations retenus : la formation initiale professionnelle, la formation qualifiante et la formation continue.

### **1.1.7 Politique Nationale de Promotion des Investissements au Mali**

La Politique nationale de Promotion des Investissements du Mali (PNPI) et son Plan d'actions 2017-2019 sont approuvés par le Décret N°2017-0197/P-RM du 06 mars 2017. L'objectif général de la PNPI est de promouvoir et susciter d'avantage l'investissement privé étranger et national pour une croissance inclusive et durable intégrant toutes les régions du pays. Ceci doit à terme contribuer à l'amélioration significative du bien-être socio-économique des populations ainsi qu'à l'émergence économique du Mali.

Les six (6) objectifs spécifiques de la PNPI sont les suivants : (i) promouvoir les investissements dans les secteurs porteurs, ainsi que dans les Petites et Moyennes Entreprises (PME) ; (ii) renforcer les institutions chargées de la promotion des investissements et développer une meilleure synergie entre ces institutions et les départements sectoriels ; (iii) intégrer la dimension régionale dans la promotion des investissements ; (iv) promouvoir davantage le développement des investissements nationaux ; (v) utiliser le Partenariat Public-Privé pour favoriser l'investissement dans certains secteurs ; (vi) mettre en œuvre, lorsqu'elles sont pertinentes, les meilleures pratiques en matière de promotion des investissements dans le Monde.

### **1.1.8 Politique Nationale de Développement de la Microfinance**

Trois plans d'actions de développement de la microfinance ont été adoptés successivement sur les périodes 1999-2002, 2005-2008 et 2008-2012. La stratégie nationale de développement de la microfinance et son plan d'actions 2008-2012 ont été adoptés en 2008.

Après l'évaluation de cette stratégie, les acteurs du secteur ont recommandé d'élaborer le document de la Politique Nationale de Développement de la microfinance et le Plan d'actions 2016-2020, qui ont été adoptés le 29 juin 2016 par le Conseil des Ministres et approuvée par le Décret N°2016-0498/P-RM du 07 juillet 2016. L'objectif général de la politique est d'accroître l'inclusion financière et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des ménages pauvres.

Pour réaliser cet objectif général, trois (03) objectifs spécifiques ont été retenus, à savoir : (i) assainir le secteur et professionnaliser les SFD ; (ii) protéger les intérêts des clients et adapter l'offre à la demande des populations ; (iii) améliorer le cadre institutionnel du dispositif en charge de l'encadrement du secteur (CCS/SFD, CPA/SFD, APSFD-MALI).

Le suivi de la mise en œuvre du plan d'actions 2016-2020 de la Politique Nationale de Développement de la Microfinance (PA/PNDMF) sur la période de juillet 2016 à décembre 2018 a montré que sur 46 actions programmées, 22 sont réalisées, soit 47,8%.

### **1.1.9 Stratégie pour le Développement du Secteur Agroalimentaire**

La Stratégie pour le Développement du secteur Agroalimentaire a été adoptée par le Gouvernement en juillet 2011. Cette stratégie s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique de Développement Industriel et vise comme objectif global de contribuer à l'augmentation de la richesse nationale et d'assurer la sécurité alimentaire.

La stratégie pour le développement du secteur agroalimentaire est mise en œuvre à travers son plan d'action (2012-2021).

### **1.1.10 Stratégie Nationale de Développement de la Propriété Intellectuelle**

La Stratégie nationale de Développement de la Propriété Intellectuelle au Mali et son plan d'actions 2015-2019 ont été adoptés par le Conseil des ministres, le 26 novembre 2014. L'objectif global est de promouvoir la création d'un cadre favorable à la protection et à la promotion de la propriété intellectuelle.

### **1.1.11 Stratégie de Développement du Tourisme**

La Stratégie de Développement du Tourisme du Mali adoptée en 2010 a pour objectif d'accroître les dépenses touristiques au Mali par l'augmentation du nombre d'arrivées internationales et par l'augmentation du poids relatif des segments de clientèle les plus rémunérateurs.

Ses objectifs spécifiques sont : (i) développer l'offre hôtelière ; (ii) préserver et restaurer des sites touristiques ; (iii) diversifier le produit touristique malien ; (iv) améliorer la mobilité des visiteurs dans le pays ; (v) faire connaître et apprécier le produit touristique malien sur les marchés émetteurs ; (vi) faire du Mali, un centre d'accueil des réunions et congrès africains et internationaux ; (vii) améliorer le système d'analyse et d'information de l'activité touristique ; (viii) augmenter les capacités financières de l'administration nationale du tourisme ; (ix) améliorer le cadre organisationnel du tourisme ; (x) améliorer les compétences des acteurs du tourisme et (xi) développer le partenariat entre le secteur public, le secteur privé, la société civile et les organisations communautaires.

### **1.1.12 Stratégie Sectorielle de Développement de la Gomme arabique**

La Stratégie Sectorielle de Développement de la Gomme arabique et son plan d'actions 2011-2016 ont été validées le 11 novembre 2010. Elle a été conçue pour améliorer la performance commerciale du secteur de la gomme arabique, pour définir les activités grâce à un cadre de mise en œuvre, pour fournir des mesures de progrès permettant d'apprécier l'évolution de la stratégie et pour répertorier les ressources nécessaires à la bonne exécution des activités.

Ses objectifs spécifiques sont : (i) assurer la préservation du potentiel forestier de la gomme ; (ii) favoriser le développement de l'interprofession de la filière ; (iii) améliorer l'accès aux informations des marchés internationaux et la promotion des produits ; (iv) augmenter le volume de production tout en préservant la qualité du produit et de son emballage ; (v) développer les capacités de stockage et de transport et (vi) renforcer le cadre de financement des acteurs de la filière.

### **1.1.13 Stratégie Sectorielle de Développement de la Filière Sésame**

La Stratégie Sectorielle de Développement de la Filière Sésame a été validée en 2006. Elle a été conçue pour améliorer la performance commerciale du secteur du sésame, pour définir les activités grâce à un cadre de mise en œuvre, pour fournir des mesures de progrès permettant d'apprécier l'évolution de la stratégie et pour répertorier les ressources nécessaires à la bonne exécution des activités.

Ses objectifs spécifiques sont : (i) organiser et bien structurer la filière ; (ii) informer les acteurs et promouvoir les facteurs clés pour l'accès aux marchés internationaux ; (iii) produire de la qualité et accroître la valeur ajoutée des produits exportables ; (iv) améliorer le conditionnement des produits, les infrastructures de stockage et la logistique de transport ; (v) faciliter l'accès au financement des acteurs de la filière et améliorer les services rendus par les intervenants ; (vi) assurer la préservation du potentiel forestier du sésame.

### **1.1.14 Stratégie Sectorielle de Développement de la Filière Karité**

La Stratégie Sectorielle de Développement de la Filière Karité et son plan d'action 2012-2017 ont été validés le 11 mars 2011. Elle a été conçue pour améliorer la performance commerciale du secteur du karité, pour définir les activités grâce à un cadre de mise en œuvre, pour fournir des mesures de progrès permettant d'apprécier l'évolution de la stratégie et pour répertorier les ressources nécessaires à la bonne exécution des activités.

Ses objectifs spécifiques sont : (i) organiser et bien structurer la filière ; (ii) informer les acteurs et promouvoir les facteurs clés pour l'accès aux marchés internationaux ; (iii) produire de la qualité et accroître la valeur ajoutée des produits exportables ; (iv) améliorer le conditionnement des produits, les infrastructures de stockage et la logistique de transport ; (v) faciliter l'accès au financement des acteurs de la filière et améliorer les services rendus par les intervenants ; (vi) assurer la préservation du potentiel forestier du karité.

#### **1.1.15 Loi d'Orientation du Secteur Privé**

La Loi d'Orientation du Secteur Privé a été adoptée par l'Assemblée Nationale suivant la loi N°2011-088 du 30 décembre 2011. Le Secrétariat Technique Permanent du Conseil Supérieur du Secteur Privé est opérationnel depuis 2014.

Les orientations stratégiques de la loi d'orientation du secteur privé sont : (i) instaurer un environnement des affaires plus propice au développement des activités économiques sociales et culturelles, plus particulièrement dans les filières prioritaires ; (ii) œuvrer à l'émergence de grappes industrielles compétitives, bâties sur des filières porteuses d'avantages compétitifs pour le Mali ; (iii) développer des entreprises nationales capables d'être compétitives et de créer de la richesse dans les filières cibles, notamment les petites et moyennes industries ; (iv) valoriser la production nationale par l'orientation de la consommation intérieure vers cette production et (v) favoriser la migration rapide du secteur informel vers le secteur moderne structuré.

Initié pour être un document de planification fédérateur de l'ensemble des actions en faveur du secteur privé, le PAD-PME est l'émanation du programme pluriannuel pour le développement du secteur privé instauré par la Loi d'orientation du secteur privé. Il a été élaboré et attend d'être validé par le Conseil des Ministres.

#### **1.1.16 Loi portant Code des investissements**

Le nouveau code des investissements a été adopté suivant la loi n°2012-016 du 27 février 2012. Son objectif est de promouvoir les investissements au Mali grâce à : (i) la mobilisation de l'épargne nationale et l'attraction des capitaux étrangers ; (ii) la création des emplois, la formation des cadres et d'une main-d'œuvre qualifiée ; (iii) la valorisation des matières premières locales ; (iv) la promotion des exportations ; (v) la création, l'extension, la diversification, la modernisation des infrastructures industrielles et agro-sylvo-pastorales, de prestations de services et de l'artisanat et (vi) l'incitation à investir dans les industries exportatrices et dans les secteurs économiques valorisant les matières premières et autres produits locaux.

#### **1.1.17 Programme de développement à l'exportation de la viande du Mali**

Le Programme de développement à l'exportation de la viande du Mali et son Plan d'Actions 2018-2022 ont été adoptés en Conseil des ministres le 05 octobre 2018.

Le programme de développement à l'exportation de la viande du Mali a pour objectifs : (i) appuyer l'organisation des éleveurs de bétail ; (ii) appuyer l'amélioration de la santé et de la production du bétail ; (iii) appuyer la transformation du bétail en viande et sa commercialisation ; (iv) appuyer l'apprentissage et le perfectionnement du personnel au développement de l'exportation de la viande au Mali ; (v) appuyer l'opérationnalisation du programme de développement à l'exportation de la viande du Mali.

### **1.1.18 Plan Stratégique et Opérationnel des réformes du climat des affaires**

Le Projet du Plan Stratégique et Opérationnel (PSO) de 2016 à 2018 des Réformes du Climat des Affaires a été validé en atelier le 02 octobre 2015 puis adopté par le Comité Mixte des Réformes du Climat des Affaires en sa 13<sup>ème</sup> session tenue, le 31 décembre 2015. Son objectif global est d'assurer l'amélioration continue de l'environnement des affaires par l'amélioration du rang du Mali dans le classement de « Doing Business » et du niveau d'autres indicateurs de performance du climat des affaires. Il s'agit spécifiquement de faire du Mali un espace favorable à l'investissement et à la promotion de l'entrepreneuriat.

#### **1.1.19 Programme de Restructuration et de Mise à Niveau des Entreprises Industrielles « Phase de Relance 2017-2019 »**

Le Programme vise à relancer le secteur industriel à travers l'amélioration de ses performances institutionnelles, techniques, économiques et financières.

De façon spécifique, il s'agit de mettre en œuvre des actions de restructuration et de mise à niveau des entreprises et des services d'appui à l'industrie à travers le renforcement de capacités institutionnelles, techniques, économiques et financières en vue d'améliorer leur position compétitive sur les marchés sous régional, régional et mondial.

La mise en œuvre du Programme se fait à travers trois (3) principales composantes : (i) renforcement des capacités institutionnelles, (ii) restructuration et mise à niveau des entreprises industrielles, (iii) renforcement des capacités des services d'appui à l'industrie.

## **1.2 Bilan de la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement du secteur**

### **1.2.1 Développement Industriel et Commerce**

Les activités réalisées au cours de l'année 2019 s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'actions des politiques, stratégies, programmes et projets de développement industriel et de commerce : la politique de développement industriel, la politique nationale de la qualité, la politique de développement du commerce, la stratégie pour le développement du secteur agroalimentaire, la stratégie de développement de la propriété intellectuelle, le programme de restructuration et de mise à niveau des entreprises et le programme d'aménagement des zones industrielles.

Elles contribuent à la réalisation des missions du département ainsi qu'à l'atteinte des objectifs de l'Axe Stratégique 3 du CREDD (2019-2023) : « Croissance inclusive et transformation structurelle de l'économie » à travers son objectif global 3.3 : « Développer une industrie intégrée à l'économie, compétitive et créatrice d'emplois » et particulièrement à travers l'objectif spécifique 3.3.2 : « Développer des industries basées sur le potentiel des chaînes de valeur ».

Elle contribue aussi à l'atteinte des objectifs de l'Axe Stratégique 3 du CREDD (2019-2023) : « Croissance inclusive et transformation structurelle de l'économie » à travers son objectif global 3.3 : « Développer une

industrie intégrée à l'économie, compétitive et créatrice d'emplois» et particulièrement à travers l'objectif spécifique 3.3.3 : «Développer les autres secteurs porteurs de croissance».

### **1.2.1.1 Développement Industriel**

Le suivi de la mise en œuvre de la politique de développement industriel a été réalisé à travers : (i) le suivi de 337 entreprises industrielles ; (ii) le suivi de 55 projets industriels ; (iii) le contrôle des engagements de 25 entreprises agréées au Code des Investissements ; (iv) le suivi de la mise en œuvre de 4 contrats de performance signés entre l'Etat et certaines entreprises industrielles ; (v) l'agrément au Schéma de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO de trente-neuf (39) produits industriels fabriqués par huit (08) entreprises ; (vi) l'émission de cinq cent quatre-vingt-seize (596) Certificats d'Origine délivrés pour l'exportation des produits industriels agréés dans l'espace communautaire (UEMOA, CEDEAO) pour une valeur cumulée de 29 500 000 000 FCFA ; et (vii) l'organisation de la Journée de l'Industrialisation de l'Afrique (JIA) 2019.

Dans le cadre du renforcement des capacités des cadres et les agents au profit de l'industrie textile et connexes, le CERFITEX, centre sous régional aux services des industries, a formé aux niveaux secondaire et supérieur en technologie textile, chimie appliquée, mécanique et maintenance industrielle et en génie électrique et informatique industrielle. Les taux d'admission aux niveaux secondaire (CAP et BT) et supérieur (Licence 1 et 2 et Master 1 et 2) sont respectivement de 67,97% et 86,73%.

Le laboratoire de classement instrumental de coton fibre a obtenu son accréditation à travers TUNAC et SOAC sur la norme ISO 17025, un sésame qui lui permet d'être mieux reconnu sur ses activités de formation continue et de classement instrumental du coton fibre au profit de la CMDT et d'autres sociétés cotonnières de la sous-région.

En 2019, le CERFITEX a analysé 6 208 échantillons dont 4 953 échantillons pour la CMDT, 854 échantillons pour l'IER, 194 échantillons pour la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT), 140 échantillons pour COTON TCHAD SN du Tchad et 18 échantillons ABSSA (BENIN).

Pour accroître l'attractivité de notre pays vis-à-vis des investisseurs, le département a poursuivi l'aménagement des zones industrielles à travers AZI-SA notamment avec le démarrage des travaux d'aménagement de la zone industrielle de Koulikoro.

Pour promouvoir le développement de l'agro-industrie, on note le renforcement des capacités des unités agroalimentaires sur les bonnes pratiques d'hygiène, de fabrication et le système HACCP de 12 acteurs de la transformation agroalimentaire.

Dans le domaine de la Normalisation et de la promotion de la qualité, on note la réalisation entre autres de : (i) l'adoption de 44 normes communautaires (CEDEAO) ; (ii) la révision d'une norme malienne relative au domaine « Chimie et Environnement » ; (iii) la création de 2 Comités Miroir Nationaux de Comité Technique Régional et International de Normalisation, notamment le Comité Miroir « Eau et Assainissement et le Comité Miroir National « Santé et Sécurité au Travail » ; (iv) l'accompagnement de 3 entreprises à la mise en place de démarches qualité et environnementale, en vue de leur certification et (v) l'organisation de la 6<sup>ème</sup> édition du Prix Malien de la Qualité.

La promotion de la création d'un cadre favorable à la protection et à la promotion de la propriété industrielle a été réalisée à travers : (i) l'organisation d'un jeu concours IP-jeunesse ayant regroupé plus de 400 participants à l'intention des étudiants des universités publiques et privées ; (ii) la sensibilisation des entreprises industrielles et commerciales sur l'importance de l'enregistrement des titres de propriété

industrielle (Ségou, Koutiala et Bougouni) qui a permis le dépôt de 166 titres de propriété industrielle ; (iii) l'opérationnalisation d'un dispositif de protection des détenteurs de Droits de la Propriété Intellectuelle dont le lancement a eu lieu le 26 avril 2019 au CICB ; (iv) le dépôt de la demande d'enregistrement de l'échalote de Bandiagara en indication géographique (IG) près de l'OAPI, effectué le 13 septembre 2019 ; (v) la création de 9 Centres d'Appui à la Technologie et à l'Innovation (CATI).

Dans le cadre de l'amélioration de la compétitivité des entreprises industrielles, 07 Entreprises sont diagnostiquées (les entreprises KENE YIRIDEN et entreprise DIALLO à Sikasso par le Bureau B-MAQ, les entreprises FAMAB Koutiala, KEITALA NEGOCE à Sikasso et HUILERIE SAHEL à Ségou et des entreprises SYATELS et Boulangerie les Halles de Bamako par le Bureau CARI-SARL avec un total d'actions Matérielles évaluées à : 455 365 572 FCFA, d'actions Immatérielles évaluées à 94 375 000 FCFA et de coûts de Business plans évalués à 1 309 655 232 FCFA.

L'observatoire National de l'Industrie (ONI) et la CPS ont respectivement réalisé une étude sur "l'industrie agroalimentaire enjeux et perspectives" et produit les informations statistiques pour le suivi et l'évaluation des politiques, stratégies, programmes et projets de développement du secteur.

**Tableau 1 : Evolution des indicateurs du développement Industriel de 2014 à 2019**

Indicateurs	Resp.	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'entreprises industrielles recensées en activité	DNI	651	829	878	901	941	957
Montant des investissements réalisés des unités industrielles agréées (en milliards de F CFA)	DNI	131	135,1	131	97,7	25,76	36,24
Nombre de projets industriels réalisés	DNI	71	37	49	23	40	16
Nombre d'emplois créés (par les nouveaux projets et entreprises industriels)	DNI	4 949	1 042	2 968	1 412	1 564	1 964
Nombre d'entreprises industrielles suivies	DNI	239	418	308	379	372	337
Nombre de projets industriels appuyés	DNI	70	129	108	64	64	55
Nombre d'entreprises et projets industriels contrôlés sur les engagements des promoteurs	DNI	39	121	35	22	24	25
Nombre de demandes d'agrément au Schéma de Libéralisation des Echanges (SLE) de la CEDEAO	DNI	5	18	17	4	19	39
Nombre d'entreprises dont les produits sont agréés au SLE de la CEDEAO	DNI	5	18	16	3	19	8
Nombre produits agréés au SLE de la CEDEAO	DNI	13	55	41	25	33	39
Nombre de certificats d'origine délivrés	DNI	289	282	244	294	484	596
Valeur des exportations des certificats d'origine délivrés (en milliards de FCFA)	DNI	23,0	27,8	78,2	55,3	17	29,5
Part de l'industrie dans le PIB (%)	INSTAT	12,3	12,6	11,8	12,4	12,9	19,4
Part de la branche « Industrie agroalimentaire » dans le PIB (%)	INSTAT	3,2	3,8	3,3	3,7	3,5	3,6
Part de la branche "Textile" dans le PIB (%)	INSTAT	1	1	1	1,2	1,3	1,2
Part de la branche "Autres industries "(%)	INSTAT	1,3	1,3	1,3	0,8	1,1	1,3
Nombre de titres de propriétés industrielles enregistrés	CEMAPI	83	138	149	145	146	166
Nombre de CATI mis en place	CEMAPI	-	-	33	37	38	9
Nombre de normes élaborées	AMANORM	20	50	40	88	13	65
Nombre de normes révisées	AMANORM	5	25	17	5	1	1
Nombre total de normes maliennes	AMANORM	259	334	391	484	497	562

Le nombre de certificats d'origine et la valeur des exportations en 2019 ont augmenté par rapport à 2018. Cette situation s'explique par la reprise des activités de Toguna et une augmentation des exportations des entreprises productrices d'engrais (Toguna Agro-Industrie Sa et Doucouré Partenaire Agro-industrie), de pâtes alimentaires (SONALIM), de fer à béton (IMAFER SA) et de produits pharmaceutiques (Humanwell Pharma).

Seize (16) projets industriels réalisés sur 55 agréés au code des investissements ont créé 1 964 emplois et investi 36,24 milliards de FCFA. Le nombre d'emplois créés par les projets industriels a passé de 1 564 en 2018 à 1 964 en 2019, soit une augmentation de 26%.

Le nombre de projets industriels réalisés en 2019 (16 entreprises) est largement inférieur au nombre de projets industriels réalisés en 2018 (40 entreprises) à cause de la difficulté d'accès au financement bancaire des projets industriels qui conduit à l'abandon et à la non réalisation des projets.

### **1.2.1.2 Commerce et Concurrence**

Les activités réalisées au cours de l'année 2019 s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale en matière de développement du commerce.

Elles contribuent à la réalisation des missions du département ainsi qu'à l'atteinte des objectifs de l'Axe Stratégique 3 du CREDD (2019-2023) : « Croissance inclusive et transformation structurelle de l'économie » à travers son objectif global 3.3: « Développer une industrie intégrée à l'économie, compétitive et créatrice d'emplois » et particulièrement à travers l'objectif spécifique 3.3.3 : « Développer les autres secteurs porteurs de croissance ».

Au cours de l'année 2019, les prix des produits de première nécessité pour la plupart sont restés inférieurs à leurs niveaux de l'année précédente à la même période. Le Suivi de l'organisation des stades de distribution, le suivi de la mise en œuvre des cahiers de charges, les réunions hebdomadaires du Comité de veille des produits de première nécessité ont été effectuées.

Dans le cadre de la lutte contre la vie chère et de la facilitation du mois de Ramadan, une opération spéciale a été menée par le Département afin de garantir la disponibilité desdits produits mais également stabiliser leurs prix à un niveau accessible aux consommateurs

Pour la stabilisation des prix des produits de première nécessité, le Gouvernement a adopté en 2019 les mesures ci-après : (i) la prise en charge des frais d'abattage et la subvention directe aux bouchers qui ont permis de fixer les prix plafonds du kilogramme de la viande à 1 900 FCFA (Sikasso, Ségou, Tombouctou et Gao) et 2 000 FCFA (Bamako, Kayes Kati, Koulikoro) ; (ii) la réduction de la base taxable à l'importation du riz brisé non parfumé qui a permis de fixer les prix plafonds à 300 000 FCFA la tonne en gros et 350 FCFA le kilogramme en détail.

Dans le cadre du Contrôle du respect de la réglementation en matière de commerce et concurrence, on note la lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses qui ont constitué l'essentiel des infractions constatées (exercice illégal d'une profession réglementée, importation et exportation en violation des procédures du commerce extérieur, utilisation des faux documents à des fins d'importation et d'exportation, non rapatriement des recettes d'exportation, cession de titres du commerce extérieur).

La protection du consommateur est réalisée à travers l'établissement de 1 303 procès-verbaux de constat d'infractions et 347 missions de vérification primitive et périodique des instruments de mesure dont 10 161 instruments de mesure parmi lesquels on compte entre autres : 4 050 balances utilisées par les commerçants ; 50 ponts balances ; 360 compteurs volumétriques de carburant ; 4 358 pistolets de distributeurs de carburant ; sept (07) pèse-essieux).

On note également : ( i) la documentation des procédures du commerce extérieur sur le site Trade Portal Mali ; (ii) l'élaboration de 52 notes hebdomadaires sur le suivi de l'approvisionnement du marché en produits de première nécessité ; (iii) l'émission de 27 178 intentions d'importation et de 2 185 intentions

d'exportation pour une valeur FOB respective de 2 184 000 000 et de 2 094 000 000 de francs CFA ; (iv) l'émission de 27 221 attestations d'importation de véhicules pour particuliers délivré pour une valeur des timbres de 7 584 063 000 FCFA ; (v) l'émission de 233 certificats d'origine au titre du système des préférences tarifaire de la Chine ; (vi) le recouvrement de 3 300 000 FCFA au titre du 11<sup>ème</sup> don hors projet et 13 200 000 FCFA dans le cadre du don PPTE ; (vii) la délivrance de 04 agréments d'importation de produits pétroliers, de 05 autorisations d'importation de produits pharmaceutiques, de 09 comptoirs d'achat et d'exportation d'or et de 09 agréments de collecteurs d'or ; (viii) la notification à l'OMC sur l'Accord SPS, OTC, les procédures d'importation, les restrictions quantitatives, les soutiens internes et mesures compensatoires, la concurrence à l'exportation et les entreprises commerciales d'Etat.

Le développement des capacités liées à l'intégration du Mali au Système Commercial Mondial a été effectué à travers : (i) la Participation au Forum AGOA 2019 à Abidjan en RCI, (ii) l'accompagnement de dix (10) acteurs des PME de transformation des produits agroalimentaires à la Foire Internationale de Dakar (FIDAK), de 25 acteurs dont 8 Promotrices des PME de transformation de beurre de karité à la Conférence annuelle du Karité de l'Alliance Globale du Karité (AGK), de 6 exportateurs de gomme au Salon International Food Expo19, tenu à la Nouvelle Orléans en Louisiane aux Etats Unis d'Amérique et de 6 exportateurs de gomme au Salon Food Ingrédient Europe (FIE) tenu à Paris ; (iii) la construction de 3 magasins de stockage d'amandes de karité à Bla (Communes de Bla et Touna) et Kita (commune de Sirakoro), de 11 magasins de stockage de gommes dans 11 cercles pour les Unions de SCOOPS et de 05 étangs piscicoles au profit d'un groupement de femmes à Yélimané ; (iv) la contribution à la construction et à l'équipement d'un Centre de conservation de la pomme de terre au profit du Groupement interprofessionnel de la pomme de terre à Sikasso ; (v) le suivi de l'exportation de mangues : 31 277,72 tonnes de mangue (fraîche et séchée) exportées pour un chiffre d'affaires généré de 9 833 503 398,70 F CFA, en 2019.

Les exportations de gomme arabique sont passées de 2 475 tonnes en 2015 à 5 630 tonnes en 2016 pour une valeur de plus de 2 milliards de francs. Les données récentes font état de 9 436 tonnes en 2019 pour une valeur de 5 800 752 000 FCFA, soit une augmentation en volume de plus de 218% entre 2015 et 2019.

L'Appui à l'amélioration de la commercialisation des produits et du renforcement des capacités des adhérents des Centres de Gestion Agréés (CGA) a été à travers : (i) la formation de 720 adhérents des Centres de Gestion Agréés du District de Bamako, de Kayes et de Tombouctou dans les modules de la comptabilité simplifiée : l'entreprise et la famille, la fiscalité, la gestion des stocks, le remboursement des prêts et du Gérer Mieux votre Entreprise (GERME) ; (ii) la réalisation d'un sketch de sensibilisation en faveur du remboursement des prêts, (iii) l'organisation des sessions de formation/sensibilisation axées sur l'hygiène et la sécurité sanitaire des aliments dans 12 marchés du District de Bamako , (iv) la formation de 90 responsables de CGA en cogestion des équipements marchands et la construction de 3 200 étals en ciment recouvert de faïence dont 3000 dans 11 marchés de Bamako et 200 à Kourémalé.

Dans le cadre de l'Aménagement et de la Gestion des Marchés, la CAAGM a organisé 10 missions d'appui-conseil aux collectivités territoriales et aux commerçants.

**Tableau 2 : Evolution des indicateurs du commerce et de la concurrence de 2014 à 2019**

Indicateurs		Resp.	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de jours de couverture de la consommation par les stocks	Riz	DGCC	29	21	20	19	27	21
	Sucre	DGCC	139	183	166	151	283	167
	Lait en poudre	DGCC	51	46	34	41	49	51
	Farine de blé	DGCC	59	54	65	58	65	81

Indicateurs		Resp.	2014	2015	2016	2017	2018	2019
des produits de première nécessité (jours) du Mali <sup>1</sup>	Huile alimentaire	DGCC	65	86	70	27	25	31
Prix moyen annuel du Kilogramme du Riz		DGCC	352	365	367	374	365	351
Prix moyen annuel du Kilogramme de sucre		DGCC	464	467	492	539	469	456
Prix moyen annuel du Kilogramme de lait en poudre		DGCC	2 943	2 715	2 391	2 326	2 247	2 210
Prix moyen annuel du Kilogramme de la farine de blé		DGCC	410	386	367	365	350	345
Prix moyen annuel du Kilogramme de l'huile alimentaire		DGCC	788	759	745	800	738	704
Prix du Kilogramme de viande avec os durant le mois Ramadan en FCFA		DGCC	2 000	2 000	2 000	2 146	2 236	2 000
Taux de défectuosité des instruments de mesure contrôlés (%)		AMAM	5,7	4,2	4	3,6	3,5	9,2
Part du secteur commerce dans le PIB en %		INSTAT	12,1	12,1	11,9	10,9	10,4	10,1
Exportations de biens et services (en milliards de FCFA)		INSTAT	1 667,00	1 766,50	1 948,50	2 073,10	3 546,90	3 568,18
Importations de biens et services (en milliards de FCFA)		INSTAT	2 782,00	3 034,50	3 350,00	3 488,90	3 617,70	3 961,38
Valeur des exportations de bien en milliard de FCFA		INSTAT	1 409,6	1 613	1 782	1 781,00	2 015,68	2 027,77
Valeur des exportations de service en milliard de FCFA		INSTAT	1 372,40	1 421,50	1 568,00	1 707,90	1 602,02	1 611,63
Valeur des exportations non traditionnelles <sup>2</sup> en milliard de FCFA		INSTAT	322,7	213,2	189,3	232	176,25	177,31
Valeur des exportations d'or non monétaire en milliard de FCFA		INSTAT	863,5	987	1 120,4	1 209,40	1 467,85	1 476,66
Valeur des exportations de coton fibre en milliard de FCFA		INSTAT	166,7	183,9	157,7	187,6	263,15	264,73
Valeur des exportations d'animaux vivant en milliard de FCFA		INSTAT	63,3	68,8	135,2	152	108,4	109,05
Volume des exportations de mangues en tonne		UMOCI	37 573	38 799	43 811	28 984	22 276	31 278
Valeur des exportations de mangues en milliards de FCFA		UMOCI	20	24,8	9,0	8,0	9,0	9,8
Valeur des exportations de la gomme arabique en millions de FCFA		UMOCI	354	ND	2 192	1 660	1 793	5 801

La vérification des instruments de mesures montre que sur les 10 161 instruments de mesure vérifiés contre 200 en 2018, neuf mille deux cent vingt-neuf (9 229) sont conformes, soit un taux de 90,23% et neuf cent trente-deux (932) d'instruments non conformes soit un taux de 9,17%.

Le taux de couverture moyen des besoins de consommation par les stocks disponibles sur le territoire national se sont situés à 21 jours de consommation pour le riz, 167 jours pour le sucre, 51 jours pour le lait en poudre, 81 jours pour la farine de blé et 31 jours pour l'huile alimentaire. Rappelons qu'en 2018, ce taux était à 27 jours de consommation pour le riz, 283 jours pour le sucre, 49 jours pour le lait en poudre, 65 jours pour la farine de blé et 25 jours pour l'huile alimentaire.

<sup>1</sup> Les seuils d'alerte de couverture de la consommation par les stocks des produits de première nécessité pour le riz, le sucre, le lait en poudre, la farine de blé et l'huile alimentaire sont respectivement 18 ; 44 ; 10 ; 5 et 9.  
Les seuils d'alerte sont de : Riz = 43.350 tonnes ; sucre = 20.642 tonnes ; lait en poudre = 744 tonnes ; farine = 699 tonnes ; huile = 2.532 tonnes.

<sup>2</sup> Autres que celles relatives à l'or, au coton et au bétail.

En 2019, les taux de couverture du riz et du sucre ont une baisse par rapport aux taux de 2018. Par contre, les taux de couverture des autres produits de nécessité ont augmenté.

Il convient de retenir que les prix moyens des produits de première nécessité ont globalement baissé par rapport à leurs niveaux de 2018.

Le taux de défectuosité des instruments de mesure contrôlés est satisfaisant par rapport aux années précédentes.

## 1.2.2 Artisanat et Tourisme

Les activités réalisées au cours de l'année 2019 s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des politiques et stratégies dans les domaines de l'artisanat et du tourisme.

Le secteur contribue aussi à l'atteinte des objectifs de l'Axe Stratégique 3 du CREDD (2019-2023) : « Croissance inclusive et transformation structurelle de l'économie » à travers son objectif global 3.3 : « Développer une industrie intégrée à l'économie, compétitive et créatrice d'emplois » et particulièrement à travers l'objectif spécifique 3.3.3 : « Développer les autres secteurs porteurs de croissance ».

### 1.2.2.1 Artisanat

La promotion de l'accès des produits artisanaux au marché a été réalisé à travers : (i) l'organisation du Salon International de l'Artisanat du Mali (SIAMA) avec la participation de plus de 500 exposants ; (ii) la participation aux foires Internationales de Dakar (FIDAK), Conakry et Ouagadougou (en marge du FESPACO), à la Semaine Internationale de l'Artisanat de Grand Bassam en Côte d'Ivoire, au Salon de l'Artisanat féminin (SAFEM), Niger.

Dans le cadre du développement de l'artisanat textile, on note : (i) la production de 5 anciens tissus de l'artisanat textile malien ; (ii) l'actualisation de 3 outils de formation en tissage et en teinture au compte des artisans de Koutiala, (iii) la signature de 3 conventions avec les écoles pour la confection des tenues scolaires en tissus de l'artisanat textile malien et (iv) l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises artisanales par la relance des activités de crédit aux artisans garantis par le PDSA sous la responsabilité du Fonds de Développement Economique (FDE).

On note également la poursuite : (i) de la construction du siège du Centre Développement de l'Artisanat Textile, (ii) de la construction des infrastructures d'appui à la croissance et de soutien au secteur de l'Artisanat, des travaux d'achèvement de la construction du village artisanal de Kayes et le démarrage de celui de Koulikoro) ; (iii) des travaux d'extension du siège de l'APCMM.

**Tableau 3 : Evolution des indicateurs de l'artisanat de 2014 à 2019**

Indicateurs	Resp.	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Taux d'augmentation des certificats d'origines délivrés (%)	DNA	36,8	39	42	45	47	49.3
Nombre d'artisans inscrits dans le répertoire des métiers	APCMM	43 042	46 882	51 827	54 712	58 875	61 735
Nombre d'artisans « textile » formés	CDAT	12	80 <sup>3</sup>	15	83	110	16
Nombre de visite des sites web (SIRA-ML, APCMM) et des services	APCMM	30 713	63 285	60 310	303 045	497 416	182 566

<sup>3</sup> Les 80 formés sont des femmes

Indicateurs		Resp.	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Valeur des exportations et des ventes de produits artisanaux (en million de F CFA)	Afrique	DNA	7 112	1 761	2 025	2 115	4 737	5 262
	Europe	DNA	1 103	623	717	265	1 082	1 191
	Amérique	DNA	1 054	604	695	216	224	246
	Asie	DNA	240	161	185	1 043	268	295
	Total	DNA	9 509	4 394	5 054	6 128	6 359	6 995

Sur l'ensemble des villages artisanaux, le village artisanal de Mopti a un taux d'occupation de 23,60%, la maison des artisans de Djenné a un taux d'occupation de 28,25%, la maison des artisans de Bandiagara a un taux d'occupation de 89,36% et celui du village artisanal de Ségou a un taux d'occupation de 25,35%.

Le nombre d'artisans « textile » formés a baissé en passant de 110 en 2018 à 16 en 2019 parce qu'une formation prévue en novembre 2019 n'a pas eu lieu.

Le nombre de visite des sites web (SIRA-ML, APCMM) a baissé de 497 416 en 2018 à 182 566 en 2019 à cause du fonctionnement irrégulier du site web de l'APCMM sur une période de quatre (04) mois.

Concernant l'augmentation de la valeur des exportations et des ventes des produits artisanaux elle s'explique principalement par l'organisation du Salon International de l'Artisanat du Mali (SIAMA) et à la participation aux manifestations artisanales en Afrique, en Europe, en Amérique et en Asie.

### 1.2.2.2. Tourisme

La promotion du tourisme a été à travers (i) la prospection et le développement de 20 nouveaux sites d'attraction touristiques et le fléchage et l'aménagement de 15 sites touristiques ; (ii) la formation des formateurs des gérants des établissements de restauration sur l'hygiène de la restauration collective, la réglementation touristique ; (iii) la production de l'annuaire statistique du tourisme et de l'hôtellerie ; (iv) l'établissement du répertoire de 38 nouveaux attraits touristiques dans les régions de Sikasso et de Koulikoro ; (v) le renforcement de la banque d'images sur les différents sites et attraits touristiques à travers l'affichage de 2 000 photos de haute résolution ; (vi) la promotion de l'offre touristique du Mali auprès des résidents nationaux à travers la distribution de plus de 25 000 supports promotionnels (affiches, dépliants, magazines, flyers, gadgets publicitaires) à plus de 50 000 participants, majoritairement des résidents maliens, aux différents événements touristiques ; (vii) l'amélioration de l'information sur l'offre touristique de la destination Mali à travers les campagnes de communication de l'Agence de Promotion Touristique du Mali (site web, réseaux sociaux, médias, presse écrite) auprès de 500 000 maliens ; (viii) l'amélioration de la visibilité de l'offre touristique de la destination Mali au niveau international à travers la participation du Mali aux manifestations touristiques en France, Espagne, Allemagne, Chine et en Côte d'Ivoire.

**Tableau 4 : Evolution des indicateurs du tourisme de 2014 à 2019**

Indicateurs	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Recettes touristiques (en millions de FCFA)	50 010	133 260	57 000	33 840	21 287	37 984
Nombre de lits	13 469	14 813	15 237	17 264	17 764	16 236
Part de l'hôtellerie et de la restauration dans le PIB (%)	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4 <sup>4</sup>
Nombre d'établissements d'hébergement	675	723	750	782	811	800
Nombre de chambres d'hébergement	10 214	10 773	11 023	11 277	11 567	11 343
Nombre des entrées des visiteurs par l'aéroport international Président Modibo KEITA-Sénou	152 295	159 298	173 246	193 374	202 741	217 050

<sup>4</sup> Comptes trimestriels de l'INSTAT

Indicateurs	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre des visiteurs par les frontières terrestres	15 917	103	ND	ND	14 377	3 128 <sup>5</sup>
Nombre de fréquentations du site touristique d'APTМ (milliers)	175	180	200	210	190	211
Nombre d'arrivées dans les hôtels (nationaux et étrangers)	75 986	35 920	67 501	34 660	38 656	38 530
Nombre de nuitées dans les hôtels (nationaux et étrangers)	109 500	62 904	110 824	62 219	71 320	71 364
Montant des nouveaux investissements en (millions) FCFA dans le secteur du tourisme	4 650	4 807	7 648	8 307	24 000	37 565
Nombre emplois directs	10 376	2 214	1 391	760	1 231	830
Nombre emplois indirects	20 752	4 428	2 782	1 520	2 462	1 505
Nombre de guides (nationaux et locaux)	522	522	522	522	522	522
Nouvelles créations d'agences de voyages	33	49	68	50	57	67
Nouvelles créations d'entreprises de restauration, de pâtisserie et de bars	29	34	24	21	31	26
Nouvelles créations d'espaces de loisirs et de night-club agréés	06	05	04	00	04	0
Nouvelles créations d'entreprises d'hébergement	32	37	25	16	41	35
Nombre de touristes religieux au niveau national		73 700	75 103	77 500	73 616	ND

Source : Rapport 2019 DNTH

Les informations sur les entrées des visiteurs au Mali proviennent de la police des frontières aériennes de l'aéroport de Bamako-Sénou, et aussi de certains postes frontaliers de la région de Sikasso. Pour l'année 2019, il a été enregistré 217 050 visiteurs à l'aéroport de Bamako-Sénou soit un taux d'accroissement de 7,1% par rapport à 2018.

Les informations sur les arrivées et nuitées des visiteurs sont tirées de la fiche de mouvement des voyageurs que la DNTH dépose au niveau des établissements d'hébergement. En 2019, il a été enregistré 15 120 arrivées pour 34 651 nuitées de visiteurs internationaux dans les établissements d'hébergement et 23 410 arrivées pour 36 713 nuitées de résidents du pays.

Les données sur le tourisme religieux sont timides. À ce jour, l'Administration nationale de tourisme ne dispose pas de système de comptage de cette forme de tourisme. Les données proviennent des organisateurs ou des initiateurs.

## 1.2.3 Emploi et Formation Professionnelle

### 1.2.3.1. Emploi

Les activités réalisées au cours de l'année 2019 s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi.

Le secteur contribue de même à l'atteinte des objectifs de l'Axe Stratégique 5 du CREDD (2019-2023): «Développement du Capital Humain» à travers son objectif global 5.2 : « Assurer le droit des citoyens à une éducation et une formation de qualité à travers un système éducatif inclusif, mieux adapté, cohérent et fonctionnel» et particulièrement à travers l'objectif spécifique 5.2.1 : «Améliorer le rendement interne du système, favoriser l'employabilité des jeunes et l'insertion socio-professionnelle des sortants».

<sup>5</sup> Ce nombre ne concerne que la région de Sikasso

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance et le suivi-évaluation des politiques et stratégies en matière d'emploi et de formation professionnelle, le département en charge de l'emploi et de la formation professionnelle a effectué : (i) l'inauguration du complexe de formation dans les métiers du BTP ; (ii) l'élaboration des fiches métiers et (iii) l'élaboration, le suivi et l'évaluation des fiches de poste des agents du secteur.

Le suivi de la Politique Nationale de l'Emploi a été réalisé à travers : (i) le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Ouagadougou des Chefs d'État et de Gouvernement sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté et (ii) le suivi des actions de promotion et de création d'emplois (iii) l'organisation de cadres de concertation entre les structures centrales et régionales en charge de l'emploi et de la formation professionnelle.

Dans le cadre du renforcement de l'employabilité des jeunes, 6 515 jeunes ont bénéficié des actions de renforcement de l'employabilité dont : 73 jeunes placés en stage de qualification professionnelle, 5 515 jeunes placés en stage de formation professionnelle, 120 jeunes placés en apprentissage (formation qualifiante), 450 jeunes femmes formées à la carte, 165 jeunes formés sur les chantiers écoles HIMO, 192 jeunes formés en machinisme agricole. Ce qui a permis de créer 5 460 journées de travail.

Le développement de l'esprit d'entreprise chez les jeunes a été réalisé à travers la formation de 12 301 jeunes dont 997 jeunes formés en création d'entreprise et en gestion simplifiée, 3 117 jeunes informés et sensibilisés sur l'entrepreneuriat, 1 100 jeunes formés en éducation financière, 106 jeunes formés en mentorat, 3 491 jeunes formés en gestion d'entreprise et compétence de vie, 3 490 jeunes formés dans les modules techniques.

Pour renforcer le dispositif de financement des projets des jeunes, 2 341 jeunes ont reçu des kits de démarrage, 854 projets ont été financés, 1 597 projets ont été suivis, 117 plans d'affaires ont été reçus et 227 jeunes ont été appuyés et conseillés.

Au titre de l'année 2019, l'activité de promotion de l'auto-emploi a généré 3 888 emplois au total sur une prévision de 5 323, soit un taux de réalisation de 73,04%.

Sur une prévision de 3 009 entrées en formation en 2019 dans le PSD 2016-2020, l'Agence Nationale pour l'Emploi a réalisé 2 663, soit un taux de réalisation de 88,51%.

Au titre de la formation continue diplômante, le perfectionnement et la reconversion des agents des entreprises, 495 auditeurs sont enregistrés. Le nombre de formés par l'ANPE en informatique en 2019 est de 1624 contre 1461 en 2018. En techniques de recherche d'emploi, 645 auditeurs ont été formés.

Le mouvement sur le Marché du Travail a légèrement baissé en 2019, les services de l'ANPE ont enregistré 6 179 demandes d'emploi contre 6 412 en 2018, soit un taux de réduction de 3,63%.

L'Agence a reçu 4 981 offres d'emploi en 2019 contre 4 349 en 2018 et effectué le placement de 1 762 demandeurs d'emplois contre 2 361 en 2018 avec un taux de satisfaction de 35,37%.

La faiblesse du nombre de placements et donc du taux de satisfaction des offres peut être expliquée par le fait de la résultante des activités des Bureaux de Placement Payant et Entreprises de Travail Temporaire qui exploitent les publications des offres d'emplois de l'ANPE. Aussi, le suivi des mises en relation (Offreur / Demandeur d'emploi) n'est pas optimal.

L'ANPE, au cours de l'année 2019, a régularisé 4 047 recrutements contre 2 236 en 2018 soit une hausse de 80,9%. Elle a immatriculé moins de travailleurs avec 840 contre 938 en 2018.

Dans le cadre de la mise en œuvre des programmes spécifiques d'insertion et d'installation des groupes vulnérables 2 771 emplois ont été créés.

L'emploi a été également promu à travers l'établissement de partenariats avec les réseaux de microfinance, le renforcement des capacités des pisciculteurs et aviculteurs en production d'aliment pour poisson et volaille et l'aide à l'embauche.

Au cours de l'année 2019, cinq (5) entreprises (AIR LIQUIDE, NALLIAS SA, SNV, LABO RIVE DROITE, PANAUDIT) ont contractualisé avec l'ANPE pour la mise en stage de formation professionnelle de neuf (09) jeunes diplômés.

Le développement des compétences et emploi des jeunes a été réalisé à travers (i) la formation insertion des jeunes non scolarisés, déscolarisés des milieux ruraux ; (ii) la formation et suivi des jeunes non scolarisés, déscolarisés résidant dans les milieux urbains et semi urbains ; (iii) l'installation des jeunes non scolarisés, déscolarisés résidant dans les milieux urbains et semi urbains et (iv) la formation à l'entrepreneuriat des jeunes diplômés de l'enseignement secondaire et supérieur.

Le Programme National d'Action pour l'Emploi en vue de la Réduction de la Pauvreté (PNA/ERP) a équipé des groupements de femmes de 60 machines à coudre, 10 Mototaxis tricycle, 10 moulins, 4 motopompes et de soixante (60) kits de transformation agroalimentaire. Le projet a formé 150 jeunes apprentis chauffeur en conduite auto.

Le Projet FIER contribué à la réduction de la pauvreté à travers le financement dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou de 5 382 activités génératrices de revenus (AGR) et de 356 Micro Entreprises Rurales (MER) au profit de 3 042 jeunes hommes et 2 696 jeunes femmes. Le projet a formé aussi 313 jeunes hommes et 226 jeunes femmes à travers le dispositif d'apprentissage et les unités mobiles de formation qualifiante technique.

Par rapport à l'analyse du marché de travail, on note la production du Rapport d'Analyse Situationnelle Annuelle Sur le Marché du Travail (RASAMT) 2018, la réalisation de l'étude de suivi de l'insertion professionnelle des apprenants sortis des centres appuyés par le projet Lux-Développement dans la région Ségou et des enquêtes sur la satisfaction des employeurs par rapport aux compétences des apprenants sortis des centres appuyés par le Lux-Développement à Ségou.

### 1.2.3.1.1 Les emplois créés par le secteur privé et public

**Tableau 5: Répartition des emplois créés par le secteur privé, par branche d'activités, type de contrat et par sexe en 2019**

Branche d'activités	CDD			CDI			ENSEMBLE			
	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	%
Agriculture, sylviculture, pêche	13	151	164	19	130	149	32	281	313	1,3
Activités extractives	108	1 503	1 611	26	837	863	134	2 340	2 474	10,5
Activités de fabrication	28	324	352	35	490	525	63	814	877	3,7
Production et distribution d'électricité et de gaz	9	30	39	12	114	126	21	144	165	0,7
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	48	257	305	19	216	235	67	473	540	2,3
Construction	37	577	614	24	244	268	61	821	882	3,7
Commerce	198	692	890	168	609	777	366	1 301	1 667	7,1
Transports et entreposage	16	194	210	8	78	86	24	272	296	1,3
Hébergement et restauration	50	203	253	25	110	135	75	313	388	1,6
Information et Communication	40	124	164	48	169	217	88	293	381	1,6

Branche d'activités	CDD			CDI			ENSEMBLE			
	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	%
Activités financières et d'assurance	87	290	377	96	276	372	183	566	749	3,2
Activités immobilières	3	5	8	2	14	16	5	19	24	0,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	95	291	386	58	206	264	153	497	650	2,8
Activités de services de soutien et de bureau	716	2 676	3 392	283	1 962	2 245	999	4 638	5 637	23,9
Activités d'administration publique	86	270	356	85	225	310	171	495	666	2,8
Enseignement	239	550	789	238	889	1 127	477	1 439	1 916	8,1
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	445	1 161	1 606	385	652	1 037	830	1 813	2 643	11,2
Activités artistiques, sportives et récréatives	7	12	19	1	8	9	8	20	28	0,1
Autres activités de services N.C.A.	355	1 314	1 669	54	189	243	409	1 503	1 912	8,1
Activités spéciales des ménages	6	24	30	6	3	9	12	27	39	0,2
Activités des organisations extraterritoriales	240	953	1 193	38	114	152	278	1 067	1 345	5,7
<b>Total</b>	<b>2 826</b>	<b>11 601</b>	<b>14 427</b>	<b>1 630</b>	<b>7 535</b>	<b>9 165</b>	<b>4 456</b>	<b>19 136</b>	<b>23 592</b>	<b>100,0</b>

Source : Rapport annuel 2019 ONEF, H = Homme, F = Femme

Les créations d'emplois ont concerné l'ensemble des branches d'activités. Les emplois créés dans le secteur des services de soutien et de bureau représentent 23,9% de l'ensemble des emplois créés. Ce secteur est suivi par la branche de la santé humaine et l'action sociale (11,2%), les activités extractives (10%), les autres activités de services N.C.A. (8,1%) et le commerce (7,1%) en termes de créations d'emplois. Chacune des autres branches d'activités ont enregistrés moins de 6% de l'ensemble des emplois créés. Le pourcentage de femmes dans les emplois créés par le secteur privé est de 18,9%.

**Tableau 6: Répartition des emplois créés par Ministère/Institution selon le sexe en 2019**

Ministères et Institutions	Homme	Femme	Total	%
Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	6 974	305	7 279	61,9
Ministère des Infrastructures et de l'Équipement	815	459	1 274	10,8
Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	2 446	769	3 215	27,3
<b>Total</b>	<b>10 235</b>	<b>1 533</b>	<b>11 768</b>	<b>100</b>

Source : Rapport 2019 ONEF

Durant l'année 2019, les institutions et les projets/programmes des départements ministériels ont créé 11 768 emplois, dont 13% d'entre eux sont des emplois féminins. Les projets et programmes du département en charge de l'emploi ont favorisé la création de 7 279 nouveaux emplois.

### 1.2.3.1.2 Indicateurs du marché de travail

**Tableau 7 : Indicateurs caractéristiques du marché du travail de 2014 à 2019**

Indicateur	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Taux de chômage (%)	8,2	9,6	10,1	9,1	8,6	5,9
Taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans (%)	11,1	23	30,4	21,9	19,0	11,4
Taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 35 ans (%)	9,9	16	17	14,9	13,5	8,2
Taux d'emploi ou Ratio Emploi/Population (%)	68,3	67	63,5	66,3	64,7	68,4
Nouveau emplois créés	33 519	60 844	69 931	63 176	44 520	38 459
Pourcentage d'emplois créés occupés par les femmes (%)	19,5	14,2	8,2	29,0	27,4	17,5

Indicateur	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Pertes d'emplois	-	1 386	3 089	1 490	1 944	2 337
Nouveaux emplois créés nets (secteurs public et privé)	33 519	59 458	66 842	61 686	42 576	36 122
Taux d'emplois informel (%)	96,5	96	96,5	94,4	97,6	95,1
Nombre de jeunes diplômés ayant bénéficié de stages de formation professionnelle et de stages de qualification	-	-	4 515	5 170	5 198	5 515
Demandes d'emplois enregistrées	16 159	25 853	14 012	9 292	6 412	6 822
Offres d'emplois enregistrées	8 267	5 523	6 564	5 444	4 349	4 991
Population en âge de travailler en million	8,0	8,4	8,3	8,8	8,9	9,4
Proportion des jeunes de 15-24 ans « ni en emploi, ni en éducation et ni en formation » (%)	21,3	25	34,0	28,5	26,7	29,6
Proportion des jeunes de 15-35 ans « ni en emploi, ni en éducation et ni en formation » (%)	22,9	25	32,0	27,7	27,8	29,3
Taux de salarisation(%)	9	10	10,6	11,2	11,4	10,2

Source : Enquête EMOP 2019/INSTAT/ONEF

Le nombre de nouveaux emplois nets créés par les secteurs public et privé passe de 33 519 en 2014 à 66 842 en 2016 et baisse en 2017 à 61 686 et à 36 122 en 2019. On constate que 5 individus sur 100 en moyenne exercent un emploi formel. Le taux d'emploi informel a diminué en 2019 par rapport à la moyenne de ces 6 dernières années. On constate également qu'en 2019 le taux de chômage des jeunes de 15 – 24 ans (11,4%) est environ le double de celui du niveau national (5,9%).

### 1.2.3.2. Formation professionnelle

Dans le cadre de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (PFIP) appuyé par LuxDev, (i) les formateurs ou maîtres artisans sont formés et des programmes de formation sont mis à leurs disposition dans le temps, (ii) les contenus des projets de formation (modules, CV des formateurs, budgets) sont analysés au détail et un dispositif de suivi de proximité sur le terrain a été mis en place, (iii) un fonds de garantie alimenté par les fonds propres de l'APEJ a par ailleurs été mis en place dans le cadre des conventions de partenariat entre l'APEJ et les IMF.

Dans ce même cadre, les compétences professionnelles des femmes et des hommes du monde rural sont durablement accrues et adaptées au marché de l'emploi à travers (i) l'insertion professionnelle (hors famille) de 28% des apprenants sortis des centres appuyés par le PFIP dans la région de Ségou ; (ii) l'appui de 50% des filles en formation initiale sorties des centres appuyés par le programme PFIP dans la ZCO ; (iii) la désagrégation par genre de 90% des crédits octroyés par les IMF aux jeunes entrepreneurs avec l'appui du programme ; (iv) le suivi de 60% d'apprenants par les dispositifs de liaison Ecole Entreprise avec l'appui du programme.

Dans le cadre du développement des compétences et de l'emploi des jeunes, le soutien aux instituts de formation professionnelle du secteur public a été à travers : (i) la réalisation d'une étude de redimensionnement de l'IFP de Bankass (ii) la réalisation des travaux aménagements des IFP/CFP à l'IFSAB de Banankabougou, à l'IFP de Kalabancoro et de Ségou et au CFP de Missabougou, (iii) la production de 21 Programmes/curriculas.

Le programme d'apprentissage de type dual appuyé par le PROCEJ a été exécuté par le FAPPA et des kits de matériels ont été acquis au profit des entreprises d'accueil des apprenants. On note aussi que 190 projets/plans de formation professionnelle ont été financés par le FAPPA.

Le programme de formation décentralisée de court terme a été à travers : (i) la formation de 510 jeunes dont 91 filles à Kidal, 242 jeunes dont 58 à Taoudénit, 172 jeunes dont 38 filles à Ménaka et 545 jeunes

dont 144 filles à Gao, 1 000 jeunes dont 251 filles à Ségou, 1 076 jeunes dont 366 filles à Koulikoro; soit un total de 3 545 jeunes formés dont 948 filles dans ces localités dans les métiers de l'agroalimentaire, le bâtiment et l'artisanat (ii) la formation pédagogique des 250 maîtres d'apprentissage, (iii) la formation complémentaire des 1 802 jeunes à Kidal, Ménaka, Bourem, Ansongo, Taoudénit et Bamako (iv) la certification de 2 094 apprenants dont 648 femmes.

Cent quatre-vingt (180) jeunes entrepreneurs ont été déclarés lauréats au titre de la deuxième édition de la compétition de plans d'affaires (CPA2).

**Tableau 8 : Evolution des Indicateurs de la formation professionnelle de 2014 à 2019**

Indicateurs	Resp.	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de sortants des Centres de Formation Professionnelle	DNFP	2 039	2 100	2 685	3 131	1 068	3 224
Nombre de personnes formées	DNFP	8 103	10 914	11 356	12 115	16 331	18 678
Taux des femmes parmi les personnes formées	DNFP	30,8	42	22,8	21,92	23,02	26,67
Taux d'admission aux examens de fin d'apprentissage et aux sessions d'évaluation des CFP	DNFP	98	70	100	95,66	90,96	100

Avec l'appui des projets et programmes du département, 18 678 apprenants sont formés et certifiés dans les dispositifs de formation (dual, modulaire, et tutorat) dont 26,67 sont des femmes.

Le nombre des sortants des centres a connu une augmentation en passant de 1 068 en 2018 à 3 224 en 2019. Cette augmentation s'explique par l'appui des partenaires au maintien en salle du groupe cible de la formation professionnelle (les jeunes déscolarisés, les jeunes non scolarisés, les analphabètes) qui est très mobile ces dernières années, en direction des zones aurifères. Le mouvement de cette couche de la population influence directement la stabilité des effectifs des sortants des centres du MEFP.

#### **1.2.4. Promotion de l'Investissement privé, des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Entreprenariat national**

Les activités réalisées au cours de l'année 2019 s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'actions des politiques, stratégies, programmes et projets de promotion des investissements : le plan stratégique et opérationnel des réformes du climat des affaires, la loi portant code des investissements, la loi d'orientation du secteur privé, la politique nationale de développement de la microfinance, de la politique nationale de promotion des investissements au Mali.

Dans le cadre de la promotion des investissements privés, le département a effectué (i) la construction des bureaux de l'Antenne Régionale du Guichet Unique de Ségou ; (ii) l'opérationnalisation du service After-Care, le lancement du programme dématérialisation du processus de création d'entreprise : APIMORPHOSE ; (iii) l'enregistrement de 822 entreprises individuelles, sociétés et de groupement d'intérêt économique et l'autorisation d'implantation de 135 sans avantage du Code des investissements délivrées ; (iv) la création de 16 731 entreprises dont 13 323 entreprises individuelles et 3 246 sociétés ; (v) l'adoption de la Loi portant modification du seuil minimum pour être éligible aux différents régimes du Code des Investissements de 12,5 Millions à 100 Millions de FCFA.

Pour la 17<sup>ème</sup> édition du Doing Business paru le jeudi 24 octobre 2019, la Banque mondiale met l'accent sur les réformes engagées par 190 économies à travers le monde pour améliorer leur climat des affaires. Le Mali se classe 148<sup>ème</sup> sur 190 pays.

**Tableau 9 : Evolution des indicateurs de la promotion de l'investissement et du secteur privé de 2014 à 2019**

Indicateurs	Resp.	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Durée de la procédure pour créer une entreprise (en jours)	CTRCA	3	3	3	3	3	3
Nombre d'emplois prévus par les projets agréés au code des investissements	API-MALI	2 054	2 949	2 968	2 829	2 209	2 117
Nombre de projets agréés au code des investissements	API-MALI	83	95	85	66	65	59
Nombre d'entreprises créées	API-MALI	6 629	7 877	9 337	11 116	11 233	16 731
Montant des intentions d'investissements directs étrangers (en milliards de FCFA)	API-MALI	14,4	16,9	11,6	6,9	4,7	5,0
Montant des intentions d'investissements nationaux (en milliards de FCFA)	API-MALI	47,0	53,7	93,7	159,3	64,7	68
Montant des intentions d'investissements mixtes (en milliards de FCFA)	API-MALI	7,8	18,9	13,2	2,3	0,0	0,0
Montant total des intentions d'investissements	API-MALI	69,2	70,6	118,5	168,5	69,4	73,0

Source : Rapport 2019 API-Mali/CTRCA

Le Guichet Unique a enregistré 16 731 entreprises dont 80% sont des entreprises individuelles, 19% des sociétés et 1% des G.I.E. Le Guichet Unique également a accordé 1 167 autorisations d'exercices dont 5% d'agrément au code des investissements, 83% d'enregistrements et 12% de décisions.

La durée de la procédure pour créer une entreprise n'a pas changé depuis 2014. Les cinquante-neuf (59) projets agréés au code des investissements projettent de créer 2 117 emplois. On constate également une baisse des intentions d'investissement étranger à partir de 2015. Ce qui pourrait s'expliquer par la situation sécuritaire qu'a connue le pays depuis 2012 et la détérioration de l'environnement des affaires constatée à travers le classement Doing Business du pays qui perd deux places de 2017 à 2019.

**Tableau 10 : Evolution des indicateurs de promotion de la microfinance de 2014 à 2019**

Indicateurs	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de Systèmes Financiers Décentralisés (SFD)	126	127	105	85	87	88
Nombre de SFD appuyés dans le cadre du refinancement	-	-	-	-	12	8
Encours de crédits (milliards de FCFA)	76,66	81,8	93,7	105,3	115,1	135,9
Encours de dépôts (milliards de FCFA)	58,1	62,5	68,5	74,6	81,6	100,8
Nombre de points de services	883	883	997	1 006	905	917
Crédits en souffrance (crédit non recouvrés) (millions de FCFA)	5 873	5 386	5 690	4 905	7 593	9 604,7
Montant des crédits distribués par les IMF (en milliards de F CFA)	84,4	93,4	99,2	120,1	136,0	155,2
Nombre de sociétaires des IMF (en milliers de personnes)	1 213	1 083	1 007	1 083	1 165	1 225
Taux de pénétration des services de Microfinance (population active) (%)	17,89	18,38	13,92	14,66	14,93	15,02
Nombre des PTF contribuant aux projets et programmes sur les systèmes financiers décentralisés	3	4	4	4	3	4
Montant des contributions aux projets/programmes des PTF (millions)	3 545	5 128	5 128	6 947	5 393	14 137

Sources : CCS/SFD-CPA/SFD

Le nombre de PTF contribuant aux projets et programmes sur les systèmes financiers décentralisés est passé de 3 en 2018 à 4 en 2019 avec une valeur de 5 393 000 000 FCFA en 2018 et de 14 137 000 000 FCFA en 2019. Il s'agit des projets Inclusifs (4 515 084 000 FCFA), Agri+ de SOS FAIM (1 350 777 698 FCFA), FARM (1 864 665 180 FCFA) et de MEREF-SFD (6 406 936 514 F CFA).

Le nombre de SFD a baissé de 126 (en 2014) à 88 (en 2019) suite aux nouvelles actions d'assainissement du secteur de la microfinance, inscrites à l'axe 1 de la Politique Nationale de Développement de la Microfinance. Les indicateurs relatifs aux encours de crédits et de dépôt ont connu respectivement une augmentation de 9,3% et 9,4%. Cette augmentation est due en grandes parties à l'appui des partenaires comme le FIDA et la Coopération Canadienne. Ces indicateurs contribuent à l'atteinte : « Montant des

crédits à l'économie nationale » et « Taux de bancarisation » qui mesurent la performance du financement de l'économie nationale.

Le nombre de sociétaires des IMF est passé de 1 165 000 en 2018 à 1 225 000 en 2019 dont 72% sont des hommes et 28% des femmes. Plus de 70 000 ménages ruraux de plus de 3 500 villages reçoivent les effets des SFD ruraux.

### 1.3 Etat de l'exécution budgétaire

En 2019, le secteur a bénéficié d'une dotation budgétaire de 29 059 959 000 FCFA et a exécuté 36 666 630 000 FCFA, soit un taux d'exécution de 126%. Les départements du secteur MIC, MAT, MEFP et MPIPMEEN ont réalisé respectivement un taux d'exécution de 70%, 60%, 199% et 97% de leur dotation budgétaire de 2019. Les réformes institutionnelles ont conduit à des changements de dénomination des départements ministériels : MDIPI et MCC sont fusionnés pour donner MIC et MPIPMEEN, MJECC est devenu MEFP.

Le cumul des décaissements enregistrés au 31 décembre 2019 pour l'ensemble des projets en exécution est de **88 357 000 000** FCFA, avec **38 053 000 000** FCFA pour le financement intérieur, soit un taux de décaissement de **70,22 %** et celui du financement extérieur est de **52 936 000 000** FCFA, soit un taux de décaissement de **74,67 %**. Le taux d'exécution global de l'ensemble des projets/programmes du secteur estimé à **70,64%** est supérieur à celui de 2018 estimé à **62,62%**.

En termes de performance annuelle, au titre du financement intérieur, sur une dotation de **8,040** milliards de FCFA, le secteur a décaissé **5,561** milliards, soit **69,17%**.

#### 1.3.1 Ministère de l'Industrie et du Commerce

**Tableau 11 : Dotations budgétaires du MIC par programme au titre de l'année 2019** (Montant en milliers de FCFA)

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissements		Total dotation	Total exécution	Taux d'exécution en %
	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécutions			
1 .Administration Générale	338 079	337 911	844 345	1 084 255	38 000	77 907	1 220 424	1 500 073	122,91
2. Développement du secteur industriel	826 818	181 041	484 864	158 874	518 744	116 782	1 830 426	456 697	24,95
3. Conception et coordination de la politique commerciale et appui à la gestion des marchés	1 017 806	1 191 624	1 453 221	1 614 316	4 595 544	2 294 904	7 066 571	5 100 843	72,18
<b>Total</b>	<b>2 182 703</b>	<b>1 710 576</b>	<b>2 782 430</b>	<b>2 857 445</b>	<b>5 152 288</b>	<b>2 489 593</b>	<b>10 117 421</b>	<b>7 057 613</b>	<b>69,76</b>

Source : DGB-PRED 30/04/2020

Le budget du secteur du Développement industriel et du commerce qui est de **10 117 421 000 FCFA en 2019** est exécuté à hauteur de **7 057 613 000 FCFA**, soit un taux d'exécution de **69,76%**. Cet écart s'explique par le reste de la dotation « Eau –Electricité-Téléphone- Frais Internet » et l'arrivée tardive des expressions de besoins des structures à la DFM.

**Tableau 12 : Prévisions budgétaires du MIC par programme de 2020 à 2022 (Montant en milliers de FCFA)**

Programmes	Budget 2019			Prévision 2020-2022		
	Personnel	Fonctionnement	Investissements	2020	2021	2022
1. Administration Générale	338 079	844 345	38 000	1 529 536	1 530 999	1 649 236
2. Développement du secteur industriel	826 818	484 864	518 744	3 037 001	3 448 310	3 791 419
3. Conception et Coordination de la Politique sectorielle du Commerce et Appui à la Gestion des Marchés	1 017 806	1 453 221	4 595 544	5 741 821	5 970 404	6 372 871
<b>Total</b>	<b>2 182 703</b>	<b>2 782 430</b>	<b>5 152 288</b>	<b>10 308 358</b>	<b>10 949 713</b>	<b>11 813 526</b>

Source : DPPD-PAP 2019-2022

**Tableau 13 : Récapitulatif de la situation financière des projets / programmes du MIC (Montant en millions de FCFA)**

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2019			Taux de décaissement en %		
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
<b>Projets en exécution</b>				<b>73 846</b>	<b>31 119</b>	<b>8 976</b>	<b>40 095</b>	<b>22 036</b>	<b>6 165</b>	<b>25 569</b>	<b>70,81</b>	<b>68,68</b>	<b>63,77</b>
<b>Secteur Secondaire</b>				<b>62 177</b>	<b>20 000</b>	<b>8 976</b>	<b>28 976</b>	<b>16 030</b>	<b>6 165</b>	<b>22 195</b>	<b>80,15</b>	<b>68,68</b>	<b>76,60</b>
1	2108	Programme Restructuration et Mise à Niveau des Entreprises Industrielles	2006-2020	16 854	1 564	236	1 800	1 231	197	1 428	<b>78,71</b>	<b>83,47</b>	<b>79,33</b>
2	2241	Appui au cadre Intégré	2005-2020	22 841	15 349	7 492	22 841	12 870	5 426	18 296	<b>83,85</b>	<b>72,42</b>	<b>80,10</b>
3	2639	Projet Opration Stratégie DVPT Secteur Agro-alimentaire	2012-2020	15 352	623	0	623	425	0	425	<b>68,22</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>68,22</b>
4	2779	Appui AMANORM	2014-2019	359	359	0	359	330	0	330	<b>91,81</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>91,81</b>
5	2957	Projet Appui Formalisation des Acteurs du Commerce de Détail	2016-2022	5 078	1 555	450	2 005	892	450	1 342	<b>57,36</b>	<b>100,00</b>	<b>66,93</b>
6	3160	Projet d'appui à l'opérationnalisation du Prog pour le Dev à l'Exportation de la Viande du Mali (PRODEVIM)	2019-2021	1 693	550	798	1 348	300	92	392	<b>54,55</b>	<b>11,53</b>	<b>29,08</b>
<b>Secteur Ressources humaines</b>				<b>1 310</b>	<b>1 310</b>	<b>0</b>	<b>1 310</b>	<b>1 032</b>	<b>0</b>	<b>1 032</b>	<b>78,78</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>78,78</b>
7	2381	Appui à la CPS	2003-2020	1 310	1 310	0	1 310	1 032	0	1 032	<b>78,78</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>78,78</b>
<b>Secteur Infrastructures</b>				<b>10 359</b>	<b>9 809</b>	<b>0</b>	<b>9 809</b>	<b>4 974</b>	<b>0</b>	<b>2 342</b>	<b>50,71</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>23,88</b>
8	2619	Appui au CERFITEX	2015-2020	3 455	3 455	0	3 455	2 632			<b>76,18</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>0,00</b>
9	2845	Réhabilitation CEMAPI	2016-2020	804	804	0	804	436	0	436	<b>54,23</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>54,23</b>
10	3025	Construction /Equipement Hôtel du Commerce	2017- 2020	6 100	5 550	0	5 550	1 906	0	1 906	<b>34,34</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>34,34</b>
<b>Projets en préparation</b>				<b>200</b>	<b>200</b>	<b>0</b>	<b>200</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>0,00</b>
<b>Secteur Secondaire</b>				<b>200</b>	<b>200</b>	<b>0</b>	<b>200</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>0,00</b>
11	3161	Renforcement des Capacités de l'AMAM	2020-2020	200	200	0	200	0	0	0	<b>0,00</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>0,00</b>
<b>Total général</b>				<b>74 046</b>	<b>31 319</b>	<b>8 976</b>	<b>40 295</b>	<b>22 036</b>	<b>6 165</b>	<b>25 569</b>	<b>70,36</b>	<b>68,68</b>	<b>63,45</b>

Source : 20<sup>ème</sup> Revue des projets/programmes MIC

Le coût total de l'ensemble des projets et programmes revus s'élève à **74,046 milliards** de F CFA dont **73,846 milliards** en exécution et **200 millions** en préparation. A titre de rappel, à la 19<sup>ème</sup> revue, le Ministère était scindé en deux (02) avec le Ministère du Commerce et de la Concurrence (MCC) et le Ministère du Développement Industriel et de la Promotion des Investissements (MDIPI).

Au titre de cette 20<sup>ème</sup> revue, le MIC enregistre deux (02) nouveaux projets dont le PRODEVIM ayant bénéficié de réaménagement sur les ressources de 2019 et le Projet de renforcement de l'AMAM inscrit pour 2020.

A titre de rappel, les coûts relatifs aux projets et programmes ayant fait l'objet de convention ou accords (UMOCI, PRODEVIM) n'évoluent pas sauf en cas de prolongation, par contre les coûts de ceux financés essentiellement sur les ressources intérieures sont ajustés en fonction du financement acquis chaque année (dotations dans la loi des finances).

Par ailleurs, les coûts des projets (PRMN et opérationnalisation de la stratégie de développement du secteur agroalimentaire) adoptés en conseil de ministres sont maintenus contrairement aux autres projets dont le coût est actualisé en fonction des dotations annuelles dans les lois des Finances.

### **Financement acquis**

Le financement acquis total s'élève à **40,295 milliards** de FCFA dont **31,319 milliards** sur les ressources intérieures, soit **77,72%**.  
Au niveau sectoriel, la répartition du financement acquis total se présente comme suit :

- **29,176 milliards** de F CFA pour le secteur Secondaire, soit **72,41%** du financement acquis total ;
- **9,809 milliards** de F CFA pour le secteur des Infrastructures, soit **24,34%** du financement acquis total.
- **1,310 milliard** de FCFA pour le secteur Ressources humaines, soit **3,25%** du financement acquis total.

### **Décaissements**

Le cumul des décaissements enregistrés pour l'ensemble des projets revus au 31/12/2019 se chiffre à **28,201 milliards** de FCFA pour un financement global acquis de **40,295 milliards** de FCFA, soit un taux de décaissement de **69,99%**.

### **Analyse des taux de décaissement**

L'analyse des taux de décaissement porte sur les dix (10) projets en exécution (ayant effectué au moins un premier décaissement sur les ressources intérieures et/ou extérieures). Le taux de décaissement global de ces projets est de **70,34%**.

Le décaissement du financement intérieur des projets en exécution se chiffre à **22,036 milliards**, soit un taux de décaissement de **70,81%**, tandis que celui du financement extérieur s'élève à **6,165 milliards**, soit **68,68%**.

Le taux de décaissement varie d'un projet à l'autre. Le projet Appui à l'AMANORM (RNP 2779) enregistre le taux de décaissement le plus élevé, soit **86,91%**, suivi de l'UMOCI (RNP 2241) avec **80,10%**. Le plus faible taux est enregistré au niveau du Projet de Construction/équipement Hôtel du Commerce (RNP 3025) avec **34,34%**.

En termes de performance annuelle, le taux de décaissement des projets/programmes est de **66,50%** sur la dotation de 2019 d'un montant de **4,704 milliards FCFA** de financement acquis (inscrit dans la loi des Finances). Il faut noter qu'au titre du BSI 2020, la dotation globale a connu une diminution de **224 millions** par rapport à la dotation de 2019 et ce malgré l'inscription de deux nouveaux projets (AMAM, PRODEVIM).

De façon globale, cette diminution est constatée essentiellement au niveau du PROFAC et du projet de Construction de l'hôtel du Commerce.

**Tableau 14 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2019 du MIC (Montant en millions de FCFA)**

N°	RNP	Intitulé du projet	Financement acquis (dotation 2019)	Décaissement du 1 <sup>er</sup> janvier au 31/12/2019	Taux de décaissement (%)	Dotation 2020	Ecart
1	2108	Programme Restructuration et Mise à Niveau des Entreprises Industrielles	143	132	92,31	150	7
2	2241	Appui au cadre Intégré	1 235	1009	81,70	1 200	-35
3	2381	Appui à la CPS	143	133	93,01	140	-3
4	2619	Appui au CERFITEX	475	451	94,95	400	-75
5	2639	Projet Opration Stratégie DVPT Secteur Agro-alimentaire	95	36	37,89	100	5
6	2779	Appui AMANORM	48	38	75,00	-	-48
7	2845	Réhabilitation CEMAPI	190	142	74,74	190	0
8	2957	Projet Appui Formalisation des Acteurs du Commerce de Détail	475	263	55,37	300	-175
9	3025	Construction /Equipement Hôtel du Commerce	1 900	926	48,74	1 700	-200
10	3160	Projet d'appui à l'opérationnalisation du Prog pour le Dev à l'Exportation de la Viande du Mali (PRODEVIM)	-	-	-	100	100
11	3161	Renforcement des Capacités de l'AMAM	-	-	-	200	200
<b>Total</b>			<b>4 704</b>	<b>3 128</b>	<b>66,50</b>	<b>4 480</b>	<b>-224</b>

Source : 19<sup>ème</sup> Revue des projets/programmes MIC

En termes de performance annuelle, le taux de décaissement des projets/programmes est de 66,50% sur la dotation de 2019 d'un montant de 3 128 millions FCFA.

### 1.3.2 Ministère de l'Artisanat et du Tourisme

**Tableau 15 : Dotations budgétaires du MAT par programme au titre de l'année 2019** (Montant en milliers de FCFA)

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux Exécution (%)
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1. Administration générale	153 849	83 453	556 944	139 660	50 000	0	760 793	223 113	99,91
2. Promotion du secteur de l'Artisanat	256 284	70 396	427 292	340 537	1 639 546	340 537	2 323 122	861 503	69,20
3. Promotion du secteur du Tourisme	0	0	349 240	16 845	110 255	0	459 506	160 106	99,01
<b>Total Général</b>	<b>410 133</b>	<b>437 594</b>	<b>1 333 476</b>	<b>1 129 271</b>	<b>1 799 812</b>	<b>553 072</b>	<b>3 543 421</b>	<b>2 119 937</b>	<b>59,83</b>

Source : MAT/RAP 2019

La dotation totale des programmes du sous-secteur de l'artisanat et du tourisme du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 est de 3 543 421 FCFA dont 2 119 937 000 FCFA ont été exécutés soit un taux d'exécution de 59,83%.

**Tableau 16 : Prévisions budgétaires du MAT de 2020 à 2022** (Montant en milliers de FCFA)

Programmes	Budget 2019			Prévision 2020-2022		
	Personnel	Fonctionnement	Investissements	2020	2021	2022
1. Administration générale	153 849	556 944	50 000	788 088	788 028	904 655
2. Promotion du secteur de l'artisanat	256 284	427 292	1 639 546	2 405 980	2 105 980	2 551 009
3. Promotion du secteur du tourisme	0	349 240	110 255	455 394	455 394	733 603
<b>Total</b>	<b>410 133</b>	<b>1 333 476</b>	<b>1 799 812</b>	<b>3 649 462</b>	<b>3 349 462</b>	<b>4 189 267</b>

Source : DPPD-PAP 2020 – 2022

**Tableau 17 : Récapitulatif de la situation financière des projets / programmes du MAT** (Montant en millions de FCFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2019			Taux de décaissement		
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
<b>Projets en exécution</b>				<b>11 793</b>	<b>11 793</b>	<b>0</b>	<b>11 793</b>	<b>8 310</b>	<b>0</b>	<b>8 310</b>	<b>70,47%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>70,47%</b>
<b>Secteur Infrastructures</b>				<b>10 921</b>	<b>10 921</b>	<b>0</b>	<b>10 921</b>	<b>7 571</b>	<b>0</b>	<b>7 571</b>	<b>69,33%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>69,33%</b>
1	2242	Construction Villages Artisanaux	2007-2020	7 605	7 605	0	<b>7 605</b>	5 912	0	<b>5 912</b>	<b>77,74%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>77,74%</b>
2	2757	Reh/Equipement Centre de Développement de l'Artisanat Textile (CDAT)	2014-2020	1 890	1 890	0	1 890	1 042	0	1 042	55,13%	#DIV/0!	55,13%
3	2841	Extension/Aménagement Siège APCMM	2015-2020	1 426	1 426	0	1 426	617	0	617	43,27%	#NOM?	43,27%
<b>Secteur Secondaire</b>				<b>872</b>	<b>872</b>	<b>0</b>	<b>872</b>	<b>739</b>	<b>0</b>	<b>739</b>	<b>84,75%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>84,75%</b>
4	2244	Fléchage Aménagement Circuit Tourisme Pays dogon phase II	2007-2019	872	872	0	872	739	0	739	84,75%	#DIV/0!	84,75%
<b>Total général</b>				<b>11 793</b>	<b>11 793</b>	<b>0</b>	<b>11 793</b>	<b>8 310</b>	<b>0</b>	<b>8 310</b>	<b>70,47%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>70,47%</b>

Source : 20<sup>ème</sup> Revue des projets/programmes MAT

Le coût total de l'ensemble des projets et programmes revus s'élève à **11,793 milliards** de F CFA, tous en exécution. Comparé à la 19<sup>ème</sup> revue (**10,193 milliards**), le portefeuille enregistre une augmentation de **1,600 milliard** de FCFA. Cette augmentation s'explique en grande partie par la poursuite de trois de quatre projets.

A titre de rappel, les coûts des projets financés essentiellement sur les ressources intérieures sont ajustés en fonction du financement acquis chaque année (dotations dans la loi des finances).

### **Financement acquis**

Le financement acquis total s'élève à **11,793 milliards** de FCFA entièrement sur les ressources internes.

Au niveau sectoriel, la répartition du financement acquis total se présente comme suit :

- **10,921 milliards** de F CFA pour le secteur Infrastructures, soit **92,61** du financement acquis total ;
- **872 millions** de F CFA pour le secteur Secondaire, soit **7,39%** du financement acquis total.

### **Décaissements**

Le cumul des décaissements enregistrés pour l'ensemble des projets revus au 31/12/2019 se chiffre à **8,310 milliards** de FCFA pour un financement global acquis de **11,793 milliards** de FCFA, soit un taux de décaissement de **70,47%** contre **70,21%** pour la 19<sup>ème</sup> revue.

### **Analyse des taux de décaissement**

L'analyse des taux de décaissement porte sur les quatre (04) projets en exécution (ayant effectué au moins un premier décaissement sur les ressources intérieures et/ou extérieures). Le taux de décaissement global de ces projets est de **70,47%**.

En termes de performance annuelle, le taux de décaissement des projets/programmes est de **67,43%** sur la dotation de 2019 d'un montant de **1,710 milliard FCFA** de financement acquis (inscrit dans la loi des Finances). Il faut noter qu'au titre du BSI 2020, la dotation globale a connu une baisse de **110 millions** par rapport à la dotation de 2019 suite à la clôture du Projet de Fléchage/Aménagement touristique (RNP 2244).

**Tableau 18 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2019 du MAT (Montant en millions de FCFA)**

N°	RNP	Projet	Financement acquis (dotation 2019)	Décaissement du 1 <sup>er</sup> janvier au 31/12/2019	Taux de décaissement %	Dotation 2020	Ecart
1	2242	Construction Villages Artisanaux	665	285	42,86	700	35
2	2244	Fléchage Aménagement Circuit Tourisme Pays dogon phase II	95	79	83,16	-	-95
3	2757	Reh/Equipement Centre de Développement de l'Artisanat Textile (CDAT)	665	665	100,00	700	35
4	2841	Extension/Aménagement Siège APCMM	285	124	43,51	200	-85
<b>Total</b>			<b>1 710</b>	<b>1 153</b>	<b>67,43</b>	<b>1 600</b>	<b>-110</b>

En termes de performance annuelle, le taux de décaissement des projets/programmes est de 67,43% sur la dotation de 2019 d'un montant de 1 710 millions FCFA.

### 1.3.3 Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

**Tableau 19 : Dotations budgétaires du MEFP par programme au titre de l'année 2019 (Montant en milliers de FCFA)**

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissements		Total dotation	Total exécution	Taux d'exécution en %
	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécutions			
1. Administration Générale	376 574	634 320	1 443 977	1 661 676	124 371	121 867	1 944 922	2 417 863	124,3
2. Amélioration du Cadre Législatif et Promotion de l'Emploi	130 238	157 299	797 515	4 287 852	7 344 969	11 561 269	8 272 722	16 006 420	193,5
3. Formation Professionnelle	113 182	122 377	1 020 761	3 354 251	967 575	2 615 555	2 101 518	6 092 183	289,9
<b>Total</b>	<b>619 994</b>	<b>913 996</b>	<b>3 262 253</b>	<b>9 303 779</b>	<b>8 436 915</b>	<b>14 298 691</b>	<b>12 319 162</b>	<b>24 516 466</b>	<b>199,0</b>

Source : DGB-PRED 06/2020

La dotation totale des programmes du sous-secteur de l'emploi et de la formation professionnelle en 2019 est de **12 319 162 000** FCFA. Le département a exécuté **24 518 466 000** FCFA soit un taux d'exécution de 199,0%. Il faut noter que les montants exécutés par les trois programmes de l'emploi et de la formation professionnelle sont supérieurs aux dotations. Cette augmentation s'explique par : (i) le paiement de primes aux fonctionnaires en 2019 suite à l'application de la nouvelle grille indiciaire, (ii) l'augmentation des transferts à l'APEJ et au FAFPA par l'inscription de leur subvention dans la loi de finance, (iii) l'augmentation du financement extérieur (en investissement) des projets PROCEJ et FIER.

**Tableau 20 : Prévisions budgétaires du MEFP de 2020 à 2022 (Montant en milliers de FCFA)**

Programmes	Budget 2019			Prévision 2020-2022		
	Personnel	Fonctionnement	Investissements	2020	2021	2022
1. Administration Générale	376 574	1 443 977	124 371	2 069 505	2 622 413	2 547 021
2. Amélioration du cadre législatif de l'Emploi et promotion de l'Emploi	130 238	797 515	7 344 969	7 581 661	6 232 302	3 834 655
3. Formation Professionnelle	113 182	1 020 761	967 575	2 028 481	7 208 320	3 776 061
<b>Total</b>	<b>619 994</b>	<b>3 262 253</b>	<b>8 436 915</b>	<b>9 610 142</b>	<b>13 440 622</b>	<b>7 610 716</b>

Source : DPPD-PAP 2019-2022

**Tableau 21 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes du MEFP (Montant en millions de FCFA)**

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2019			Taux de décaissement			
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
<b>Projets en exécution</b>					<b>73 670</b>	<b>7 920</b>	<b>61 913</b>	<b>69 833</b>	<b>5 590</b>	<b>46 771</b>	<b>52 361</b>	<b>70,58%</b>	<b>75,54%</b>	<b>74,98%</b>
<b>Secteur Ressources Humaines</b>					<b>71 722</b>	<b>5 972</b>	<b>61 913</b>	<b>67 885</b>	<b>4 555</b>	<b>46 771</b>	<b>51 326</b>	<b>76,27%</b>	<b>75,54%</b>	<b>75,61%</b>
1	1927	Programme National Action-Emploi en vue de la Réduction de la Pauvreté	2003-2020	3 651	3 651	0	3 651	3 145	0	3 145	86,14%	#DIV/0!	<b>86,14%</b>	
2	2843	Projet développement compétences et emploi des jeunes (PROCEJ)	2014-2020	32 500	1 000	31 500	32 500	750	27 050	27 800	75,00%	85,87%	<b>85,54%</b>	
3	2844	Projet de Formation profession, Insertion, et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux (FIER)	2014 - 2022	28 150	460	23 853	24 313	352	13 410	13 762	76,52%	56,22%	<b>56,60%</b>	
4	3037	Programme de Formation et d'Insertion Professionnelle (MLI/ 022)	2017- 2020	7 421	861	6 560	7 421	308	6 311	6 619	35,76%	96,20%	<b>89,19%</b>	
<b>secteur Infrastructures</b>					<b>1 948</b>	<b>1 948</b>	<b>0</b>	<b>1 948</b>	<b>1 035</b>	<b>0</b>	<b>1 035</b>	<b>53,13%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>53,13%</b>
5	3038	Construction Equipement Centre Formation Professionnelle au Mali	2017- 2020	1 515	1 515	0	1 515	901	0	901	59,47%	#DIV/0!	<b>59,47%</b>	
6	3111	Ferme Ecole MOFA	2018 - 2020	433	433	0	433	134	0	134	30,95%	#DIV/0!	<b>30,95%</b>	

<b>Projets en préparation</b>					<b>250</b>	<b>250</b>	<b>0</b>	<b>250</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>0,00%</b>
<b>secteur Infrastructures</b>					<b>250</b>	<b>250</b>	<b>0</b>	<b>250</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>0,00%</b>
7	3158	Construction du Siège de l'ONEF		2019 - 2022	250	250	0	250	0	0	0	0,00%	#DIV/0!	0,00%
<b>Total</b>					<b>73 920</b>	<b>8 170</b>	<b>61 913</b>	<b>70 083</b>	<b>5 590</b>	<b>46 771</b>	<b>52 361</b>	<b>68,42%</b>	<b>75,54%</b>	<b>74,71%</b>

Source : 20<sup>ème</sup> Revue des projets/programmes MEFP

Le coût total de l'ensemble des projets et programmes revus s'élève à **73,920 milliards** de F CFA dont **73,670 milliards** en exécution et **250 millions** en préparation. Comparé à la 19<sup>ème</sup> revue (**75,362 milliards**), le portefeuille enregistre une baisse de **1,442 milliard** de FCFA. Cette baisse s'explique en grande partie par la clôture au 31/12/2018 du Projet Appui à la Formation Professionnelle (RNP 2046) et cela malgré l'inscription d'un nouveau projet, à savoir : la construction du siège de l'ONEF (RNP 3158) et l'augmentation de la dotation du portefeuille en 2020 (**1,596 milliard**) contre **1,365 milliard** pour 2019.

A titre de rappel, les coûts relatifs aux projets et programmes ayant fait l'objet de convention ou accords (FIER, PROCEJ, PFIP) n'évoluent pas sauf en cas de prolongation, par contre les coûts de ceux financés essentiellement sur les ressources intérieures sont ajustés en fonction du financement acquis chaque année (dotations dans la loi des finances).

### **Financement acquis**

Le financement acquis total s'élève à **70,083 milliards** de FCFA dont **61,913 milliards** sur les ressources extérieures, soit **88,34%**.

Au niveau sectoriel, la répartition du financement acquis total se présente comme suit :

- **67,885 milliards** de F CFA pour le secteur Ressources Humaines, soit **96,86%** du financement acquis total ;
- **2,198 milliards** de F CFA pour le secteur des Infrastructures, soit **3,14%** du financement acquis total.

Au regard de leurs objectifs de développement, l'essentiel des projets/programmes du département sont classés dans le sous-secteur « Emploi » qui est rattaché au secteur de planification « Ressources Humaines ».

### **Décaissements**

Le cumul des décaissements enregistrés pour l'ensemble des projets revus au 31/12/2019 se chiffre à **52,362 milliards** de FCFA pour un financement global acquis de **70,083 milliards** de FCFA, soit un taux de décaissement de **74,71%** contre **56,84%** pour la 19<sup>ème</sup> revue.

Cette augmentation de **17 points 88** est due essentiellement à la performance des Projets et Programmes sur les ressources extérieures (FIER et PROCEJ) qui s'acheminent vers leur clôture, respectivement 2022 et 2020.

## Analyse des taux de décaissement

L'analyse des taux de décaissement porte sur les six (06) projets en exécution (ayant effectué au moins un premier décaissement sur les ressources intérieures et/ou extérieures). Le taux de décaissement global de ces projets est de **74,98%**.

Le décaissement du financement intérieur des projets en exécution se chiffre à **5,590 milliards**, soit un taux de décaissement de **68,42%**, tandis que celui du financement extérieur s'élève à **46,771 milliards**, soit **75,54%**.

Le taux de décaissement varie d'un projet à l'autre. Le projet Formation et Insertion Professionnelle (PFIP, RNP 3037) enregistre le taux de décaissement le plus élevé, soit **89,19%**. Le plus faible taux est enregistré au niveau du Projet de Ferme Ecole Mofa, soit **30,95%**.

Le taux global de décaissement au titre de la 20<sup>ème</sup> revue a augmenté de façon significative par rapport à la 19<sup>ème</sup> revue de 17 points 88 et cela en raison de l'état d'avancement des projets sur financement extérieur.

En termes de performance annuelle, le taux de décaissement des projets/programmes est de **84,54%** sur la dotation de 2019 d'un montant de **1,365 milliard FCFA** de financement acquis (inscrit dans la loi des Finances). Il faut noter qu'au titre du BSI 2020, la dotation globale a connu une augmentation de **231 millions** par rapport à la dotation de 2019 et enregistre un nouveau projet (Construction siège de l'ONEF, RNP 3158).

**Tableau 22 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2019 du MEFP (Montant en millions de FCFA)**

N°	RNP	Intitulé du projet	Financement acquis (dotation 2019)	Décaissement du 1 <sup>er</sup> janvier au 31/12/2019	Taux de décaissement %	Dotation 2020	Ecart
1	1927	Programme National Action-Emploi en vue de la Réduction de la Pauvreté	138	134	97,10	150	12
2	2843	Projet développement compétences et emploi des jeunes (PROCEJ)	181	112	61,88	150	-31
3	2844	Projet de Formation profession, Insertion, et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux (FIER)	95	48	50,53	106	11
4	3037	Programme de Formation et d'Insertion Professionnelle	143	101	70,63	150	7
5	3038	Construction/Equipement Centre de Formation Professionnelle au Mali	665	625	93,98	650	-15
6	3111	Ferme école MOFA	143	134	93,71	140	-3
7	3158	Construction du Siège de l'ONEF	-	-	-	250	250
<b>Total</b>			<b>1 365</b>	<b>1 154</b>	<b>84,54</b>	<b>1 596</b>	<b>231</b>

### 1.3.4 Ministère de la Promotion de l'Investissement privé, des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Entrepreneuriat national (MPIPPMEEN)

**Tableau 23 : Dotations budgétaires du MPIPPMEEN par programme au titre de l'année 2019 (Montant en milliers de FCFA)**

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissements		Total dotation	Total exécution	Taux d'exécution en %
	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécutions			
1. Administration Générale	280 916	249 880	925 084	927 931	142 500	133 472	1 348 500	1 311 283	97,2
2. Appui au développement du secteur privé	0	0	996 671	922 762	558 125	567 747	1 554 796	1 490 509	95,9
3. Promotion et développement de la microfinance	38 406	37 149	90 753	70 998	47 500	62 675	176 659	170 822	96,7
<b>Total</b>	<b>319 322</b>	<b>287 029</b>	<b>2 012 508</b>	<b>1 921 691</b>	<b>748 125</b>	<b>763 894</b>	<b>3 079 955</b>	<b>2 972 614</b>	<b>96,5</b>

Source : DGB-PRED 30/04/2020

Le budget du secteur de développement du secteur privé et de la promotion de la microfinance qui est de **3 079 955 000 FCFA en 2019** est exécuté à hauteur de **2 972 614 000 FCFA**, soit un taux d'exécution de 96,5%.

**Tableau 24 : Prévisions budgétaires du MPIPPMEEN par programme de 2020 à 2022 (Montant en milliers de FCFA)**

Programmes	Budget 2019			Prévision 2020-2022		
	Personnel	Fonctionnement	Investissements	2020	2021	2022
1. Administration Générale	280 916	925 084	142 500	959 828	947 606	1 230 657
2. Appui au développement du secteur privé	0	996 671	558 125	560 066	536 924	692 267
3. Promotion et développement de la microfinance	38 406	90 753	47 500	1 701 553	1 646 434	2 132 941
<b>Total</b>	<b>319 322</b>	<b>2 012 508</b>	<b>748 125</b>	<b>3 221 447</b>	<b>3 130 964</b>	<b>2 825 208</b>

Source : DPPD-PAP 2019-2022

**Tableau 25 : Récapitulatif de la situation financière des projets / programmes du MPIPPMEEN (Montant en millions de FCFA)**

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2019			Taux de décaissement		
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
<b>Projets en exécution</b>				<b>2 905</b>	<b>2 905</b>	<b>0</b>	<b>2 905</b>	<b>2 117</b>	<b>0</b>	<b>2 117</b>	<b>72,87%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>72,87%</b>
<b>Secteur Ressources Humaines</b>				<b>2 905</b>	<b>2 905</b>	<b>0</b>	<b>2 905</b>	<b>2 117</b>	<b>0</b>	<b>2 117</b>	<b>72,87%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>72,87%</b>
1	2603	Appui à la Mise en Place des Réformes Etat/Secteur Privé	2011-2020	2 156	2 156	0	2 156	1 683	0	1 683	<b>78,06%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>78,06%</b>
2	2755	Appui à la Loi d'Orientation Secteur Privé	2014-2020	749	749	0	749	434	0	434	<b>57,94%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>57,94%</b>

<b>Total</b>		<b>2 905</b>	<b>2 905</b>	<b>0</b>	<b>2 905</b>	<b>2 117</b>	<b>0</b>	<b>2 117</b>	<b>72,87%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>72,87%</b>
--------------	--	--------------	--------------	----------	--------------	--------------	----------	--------------	---------------	----------------	---------------

Source : 20<sup>ème</sup> Revue des projets/programmes du MPIPPMEEN

Le coût total de l'ensemble des projets et programmes revus s'élève à **2,905 milliards** de F CFA, tous en exécution. A titre de rappel, les coûts des projets financés essentiellement sur les ressources intérieures sont ajustés en fonction du financement acquis chaque année (dotations dans la loi des finances).

### **Financement acquis**

Le financement acquis total s'élève à **2,905 milliards** de FCFA entièrement sur les ressources internes et le secteur Ressources Humaines.

### **Décaissements**

Le cumul des décaissements enregistrés pour l'ensemble des projets revus au 31/12/2019 se chiffre à **2,117 milliards** de FCFA pour un financement global acquis de **2,905 milliards** de FCFA, soit un taux de décaissement de **72,87%**.

### **Analyse des taux de décaissement**

L'analyse des taux de décaissement porte sur les deux (02) projets en exécution (ayant effectué au moins un premier décaissement sur les ressources intérieures et/ou extérieures). Le taux de décaissement global de ces projets est de **72,87%**.

En termes de performance annuelle, le taux de décaissement des projets/programmes est de **48,28%** sur la dotation de 2019 d'un montant de **261 millions FCFA** de financement acquis (inscrit dans la loi des Finances). Il faut noter qu'au titre du BSI 2020, la dotation globale a connu une baisse de **400 millions** par rapport à la dotation de 2019, soit une augmentation de **53,26%**.

**Tableau 26 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2019 du MPIPPMEEN** (Montant en millions de F CFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Financement acquis (dotation 2019)	Décaissement du 1 <sup>er</sup> janvier au 31/12/ 2018	Taux de décaissement	Dotation 2020	Ecart
1	2603	Appui à la Mise en Place des Réformes Etat/Secteur Privé	166	79	47,59	200	34
2	2755	Appui à la Loi d'Orientation Secteur Privé	95	47	49,47	200	105
<b>Total</b>			<b>261</b>	<b>126</b>	<b>48,28</b>	<b>400</b>	<b>139</b>

Source : 20<sup>ème</sup> Revue des projets/programmes MDIPI

En termes de performance annuelle, le taux de décaissement des projets/programmes est de **48,28%** sur la dotation de 2019 d'un montant de **261 millions FCFA**.

### 1.3.5 Récapitulatif de l'état d'exécution des projets/programmes du secteur

**Tableau 27 : Récapitulatif de l'état d'exécution budgétaire des projets du secteur en 2019** (Montant en millions de FCFA)

N°	Ministères	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2019			Taux de décaissement		
			Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
1	MPIPPMEEN	2 905	2 905	0	2 905	2 117	0	2 117	72,87%	#DIV/0!	72,87%
2	MIC	74 046	31 319	8 976	40 295	22 036	6 165	25 569	70,36%	68,68%	63,45%
3	MEFP	73 920	8 170	61 913	70 083	5 590	46 771	52 361	68,42%	75,54%	74,71%
4	MAT	11 793	11 793	0	11 793	8 310	0	8 310	70,47%	#DIV/0!	70,47%
<b>Total</b>		<b>162 664</b>	<b>54 187</b>	<b>70 889</b>	<b>125 076</b>	<b>38 053</b>	<b>52 936</b>	<b>88 357</b>	<b>70,22%</b>	<b>74,67%</b>	<b>70,64%</b>

Le cumul des décaissements enregistrés au 31 décembre 2019 pour l'ensemble des projets en exécution est de **88 357 000 000** FCFA, avec **38 053 000 000** FCFA pour le financement intérieur, soit un taux de décaissement de **70,22 %** et celui du financement extérieur est de **52 936 000 000** FCFA, soit un taux de décaissement de **74,67 %**. Le taux d'exécution global de l'ensemble des projets/programmes du secteur estimé à **70,64%** est supérieur à celui de 2018 estimé à **62,62%**.

### 1.4 Indicateurs sectoriels inscrits dans le cadre de mesures de performance du CREDD (2019-2023)

**Tableau 28 : Indicateurs du secteur dans le cadre de mesures de performance du CREDD (2019-2023)**

N°	Intitulé des indicateurs	Cibles ODD Priorisées	Indicateurs ODD	Structure responsable / Source	2018	2019
1	Score « Facilité de faire des affaires » Classement Doing business	8.10	8.10.1	CTRCA/Banque mondiale	145	148
2	Durée de la procédure pour créer une entreprise (en jour)	8.10	8.10.2	API-Mali/CTRCA	3	3
3	Nombre d'entreprises industrielles recensées en activité	9.2	9.2.1	CPS SICAIEPIP	941	957
4	Recettes touristiques (en milliards de FCFA)	8.9	8.9.1	DNTH/ CPS SICAIEPIP	21	38
5	Valeur des exportations et vente de produits artisanaux (en millions de FCFA)	8.9	8.9.1	CPS SICAIEPIP/DNA	6 359	6 995
6	Part du secteur commerce dans le PIB (en %)	17.11	17.11.1	INSTAT/DNPD	10,4	10,1
7	Taux d'admission aux examens de fin d'apprentissage et aux sessions d'évaluation des centres de formation professionnelle	4.4	4.4.2	CPS/ SICAIEPIP	91%	100%
8	Taux de chômage de la population (15-64 ans)	8.5	8.5.2	ONEF	8,6%	5,9%
9	Nombre de nouveaux emplois créés	8.3	8.3.1	ONEF	44 520	38 459

L'augmentation de la valeur des exportations et des ventes des produits artisanaux de 2018 à 2019 (de 6 359 millions de FCFA à 6 500 millions de FCFA) est due à la participation de plus de 500 exposants au Salon International de l'Artisanat du Mali (SIAMA) ; aux foires Internationales de Dakar (FIDAK), Conakry et Ouagadougou (en marge du FESPACO), à la Semaine Internationale de l'Artisanat de Grand Bassam en Côte d'Ivoire et au Salon de l'Artisanat féminin (SAFEM), Niger.

On constate aussi que le nombre d'entreprises industrielles recensées en activité a augmenté de 941 en 2018 à 957 en 2019. Cette augmentation est due à la réalisation de 16 nouveaux projets d'entreprises industrielles en 2019.

Le nombre de nouveaux emplois créés a diminué de 44 520 en 2018 à 38 459 en 2019. A cause des difficultés d'accès au marché du travail et au crédit bancaire pour le financement des projets des jeunes, le secteur privé a créé 23 592 emplois en 2019 contre 30 746 en 2018.

La baisse du nombre de nouveaux emplois créés a été forte dans les régions de Kayes, Sikasso, Mopti et Tombouctou. Les secteurs à forte potentialité de création d'emploi tels que l'agriculture, la construction, les activités extractives, les activités de fabrication, les transports et entreposage, les activités d'hébergement et de restauration, les activités d'information et de communication, les activités d'administration publique, les activités pour la santé humaine et l'action sociale ont créé moins d'emplois en 2019 qu'en 2018 à cause de l'inadéquation formation-emploi, de la faible exploitation du potentiel entrepreneurial des jeunes, des difficultés qu'ils rencontrent dans le montage et le financement de leurs projets.

C'est pourquoi, il est nécessaire d'appuyer les jeunes pour la création des entreprises à travers la mise en œuvre d'une stratégie nationale de l'entrepreneuriat national.

Le taux de chômage a fortement diminué de 8,6% en 2018 à 5,9 en 2019. Cette baisse est due à la diminution du taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans (19,0% 2018 contre 11, 4% en 2019) et à l'augmentation du taux d'emploi de la population de 64,7% en 2018 à 68,4% en 2019. Cette augmentation est due à une hausse du nombre d'emplois dans le secteur agricole de 428 044 en 2019 qui a contribué à une diminution du nombre de chômeurs de 537 810 en 2018 à 380 610 en 2019.

## 1.5 Description du cadre partenarial

**Tableau 29 : Cadre partenarial de l'Industrie en 2019**

N°	Liste des partenaires	Réalisations
1	OMPI	Appui à la mise en place du Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation
2	OAPI	Appui à l'organisation et à la Célébration des Journées Africaine et Mondiale de la Propriété Intellectuelle
3	ONUDI	Appui à l'organisation de la célébration de la Journée de l'Industrialisation de l'Afrique au Mali
4	UE	Renforcement des capacités des entreprises agroalimentaires par le programme TBT de ACP-UE

5	CEDEAO	Renforcement des capacités de l'AMANORM et d'autres acteurs de l'infrastructure qualité par le Système Qualité de l'Afrique de l'Ouest
---	--------	--

### Analyse de la coopération :

Dans le domaine du Développement Industriel l'ONUDI est un partenaire traditionnel du Département en charge de l'Industrie. L'ONUDI a toujours appuyé l'organisation de la célébration de la Journée de l'Industrialisation de l'Afrique au Mali.

En matière de Propriété Industrielle, l'OAPI et l'OMPI accompagnent le Département en charge de l'Industrie dans ses actions de promotion des inventions et innovations technologiques.

**Tableau 30 : Cadre partenarial du Commerce et de la Concurrence en 2019**

N°	Liste des partenaires	Réalisations
1	Banque Mondiale, FMI, PNUD, CCI, CNUCED, OMC	Appui au Projet d'Appui du Cadre Intégré et la promotion des exportations
2	OMC	Appui à la participation aux négociations commerciales
3	UEMOA	Appui aux activités du Comité de Négociations Commerciales et à la promotion des exportations
4	Coopération Danoise	Facilitateur des donateurs du Projet d'Appui du Cadre Intégré
5	AFD, UE, CBI	Appui programme de renforcement des capacités commerciales
6	OIF	Appui de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) au commerce
7	CEDEAO	Formation de deux (02) agents du commerce et de la concurrence

**Tableau 31 : Cadre partenarial de l'Artisanat en 2019**

N°	Liste des partenaires	Réalisations
1	UEMOA	Appui à l'organisation de l'évaluation des activités de l'artisanat et du tourisme
2	Coopération Danoise	Mise en œuvre du PACEPEP (réalisation d'études de faisabilité des maisons d'artisans de Bla, San, Bankass et Koro et de la réhabilitation de la maison des artisans de Bamako.
3	Coopération Suisse	Appui à travers la Cellule Opérationnelle pour la Formation Professionnelle dans le Secteur de l'Artisanat (COFPA) dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention entre le Programme d'Appui à la Formation Professionnelle (PAFP)/ Swiss Contact-APCMM-FNAM
4	ICI- France	Appui de l'Institut de Coopération Internationale (ICI) au renforcement de capacité des Artisans par l'apprentissage à distance Appui de l'APEJ à la mise en œuvre du projet pilote reconversion des anciens guides touristiques dans les régions du Nord-Mali.
5	FDE	Financement du Programme de Relance des Activités du Volet " Crédit aux Artisans" de l'ex PDSA par le Fonds de Développement Economique (FDE),

N°	Liste des partenaires	Réalisations
6	Canada	Appui à l'équipement de NTIC du département
7	Coopération Espagnole	Renforcement des capacités des acteurs du secteur de l'Artisanat : Lolo Gnedouma
8	ONUDI	Projet de Renforcement des compétences créatives dans le secteur artisanal par le développement des Villages Artisanaux Créatifs à Tombouctou et Bamako, projet porté par l'ONUDI
9	UE	Organisation de l'atelier bilan de la mise en œuvre du programme TBT-ACP-UE dans le cadre du renforcement des acteurs du secteur de l'Artisanat en matière de normes et qualité des produits artisanaux

**Tableau 32 : Cadre partenarial du Tourisme en 2019**

N°	Liste des partenaires	Réalisations
1	UEMOA	Appui aux structures du tourisme dans l'harmonisation des textes communautaires
2	OMT	Appui aux structures du tourisme dans la tenue de la concertation nationale sur le tourisme
3	CNUCED	Appui aux structures du tourisme dans la mise en œuvre des projets de développement
4	COMCEC	Appui aux structures du tourisme dans la gestion touristiques des parcs transfrontaliers
5	Inde	Formation des cadres du département
6	Chine	Formation des cadres du département
7	Thaïlande	Formation des cadres du département

**Tableau 33 : Cadre partenarial de l'Emploi et de la Formation Professionnelle en 2019**

N°	Liste des partenaires	Réalisations
1	FIDA	Appui au MEFP à la mise en œuvre du projet FIER
2	BIT	Appui à l'APEJ pour la mise en œuvre du PEJ II ; à l'ANPE et au MEFP pour l'élaboration de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE) et son Plan d'Actions Opérationnel.
3	Banque Mondiale	Appui MEFP à travers PROCEJ
4	Lux- Développement	A travers le PFIP/Mli-22, appui la DNFP en matière de formation des maitres d'apprentissage et d'équipement des ateliers écoles, construction et équipement de centres de formation (CFP/IFP) et de centres d'éducation pour le développement (CED), rénovation des programmes de formation dans les centres, rénovation de l'apprentissage traditionnel chez les artisans et agriculteurs, appui au dispositif de microfinance et à l'APEJ pour le financement des jeunes et des petites entreprises artisanales.
5	APBEF	A travers BORNEFonden forme et construit les centres de formation professionnelle
6	OIF	Appui au PRODEFPE dans le cadre du Renforcement des capacités
7	AFD	Appui à la formation professionnelle/ACEFOR
8	Chine	Construction du Centre de formation professionnelle
9	Algérie	- 50 bourses d'étude offertes - Signature d'une convention avec l'institut de formation et d'enseignement technique de l'Algérie

N°	Liste des partenaires	Réalisations
10	Canada	- Appui budgétaire Sectorielle ; - Renforcement des capacités des centres de Missabougou, Yorosso, Badougou Djoliba
11	OIM	Appui à l'organisation de la formation des cadres du département à travers l'ONEF
12	ICMPD	International Centre for Migration Policy Développement (ICMPD) formation des cadres du département
13	OFII	Appui de l'ANPE de l'Office Français Immigration Internationale (OFII) à l'insertion des migrants de retour
14	Maroc	Construction d'un CFP au Mali
15	Tunisie	Accord des bourses de formation
16	BAD	Formulation d'un projet dénommé PATAM/EAJ en étroite collaboration avec le Ministère de l'Agriculture

### Analyse de la coopération :

L'Emploi et la Formation Professionnelle constituent une préoccupation majeure des plus hautes autorités du pays. A ce titre, le Département en charge des questions relatives à l'emploi et à la formation professionnelle bénéficie de l'accompagnement et l'appui de plusieurs partenaires étrangers.

La Coopération Luxembourgeoise (Lux-Développement) appuie la Formation et l'Insertion Professionnelle à travers le PFIP. Le Bureau International du Travail (BIT) à travers son expertise en matière de promotion de l'emploi décent accompagne fortement le Département de l'Emploi et de la Formation Professionnelle dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de développement définie par le Gouvernement du Mali.

En outre, le secteur privé est aussi fortement impliqué en matière d'emploi et de formation professionnelle.

**Tableau 34 : Cadre partenarial de la promotion de l'investissement en 2019**

N°	Liste des Partenaires	Réalisations	Obs.
1	Banque Mondiale	Appui à l'organisation du « Forum Invest in Mali »	
2	BAD	Appui pour l'élaboration de plusieurs études et équipement en matériels informations et mobilier de bureau dans le cadre de la déconcentration du Guichet Unique	
3	OIF	Appui à l'organisation du « Forum Invest in Mali »	
4	Coopération Néerlandaise	Appui à l'organisation du « Forum Invest in Mali »	
5	Coopération Danoise	Appui à l'organisation du « Forum Invest in Mali »	
6	UE	Appui à l'organisation du « Forum Invest in Mali »	

**Tableau 35 : Cadre partenarial du Développement du secteur privé en 2019**

N°	Liste des Partenaires	Réalisations	Obs.
----	-----------------------	--------------	------

1	BAD	Renforcement des capacités en Gestion Axée sur les Résultats	
2	Banque Mondiale	Création de la Base de données sur PME ; Réalisation de la Charte des PME	

**Tableau 36 : Cadre partenarial des réformes du climat des affaires en 2019**

N°	Liste des Partenaires	Réalisations	Obs.
1	BAD	Appui aux structures chargées des réformes du climat des affaires	
2	GIZ	Appui au commerce transfrontalier	
3	PNUD	Appui à l'informatisation du Permis de Construire	
4	CNUCED	Actualisation des données du site e-Régulations Mali (formation et collecte de données).	

**Analyse de la coopération :**

La Coopération Allemande pour le Développement (GIZ) finance un projet d'appui à l'amélioration de la compétitivité des entreprises sur les Corridors Bamako - Dakar.

Le Programme des Nations Unies pour le Développement à travers son Programme d'Appui à la Gouvernance et à la Résilience Économique (PAGER) a appuyé le Mali dans le projet d'informatisation du Permis de Construire.

**Tableau 37 : Cadre partenarial de la Microfinance en 2019**

N°	Liste des Partenaires	Réalisations	Obs.
1	Agence Canadienne de Développement International	Appui le secteur à travers deux projets à savoir le projet d'Appui au Financement Inclusif Rural au Mali (AFIRMA) et le projet de Financement Agricole et Rurale au Mali (FARM) et le projet de financement inclusif des filières agricoles (projet INCLUSIF)	
2	Fonds International de Développement Agricole	Appui le secteur à travers le Programme de Microfinance Rurale (PMR).	
3	AFD	Appui à la mise en œuvre du plan d'assainissement du secteur	
4	SOS-Faim	Appui aux SFD dans le cadre du renforcement des capacités techniques et financières des paysans	
5	Royaume du Danemark	Appui à la mise en œuvre du projet financement inclusif des filières agricoles (projet INCLUSIF)	

**Analyse de la coopération :**

Dans sa mise en œuvre opérationnelle cet objectif est décliné en deux objectifs spécifiques : (i) la promotion de mécanismes et de produits adaptés et ; (ii) le renforcement de la capacité d'intervention durable des SFD. Le programme est articulé autour de trois composantes : (i) facilitation de l'accès aux services financiers ; (ii) appui à la viabilité des SFD, et (iii) coordination, gestion et suivi-évaluation du programme.

Le projet s'est fixé comme résultats d'atteindre 315 000 personnes au sein des populations à faibles revenus que sont : les ménages agricoles, les organisations paysannes et les promoteurs individuels d'initiatives économiques particulièrement les femmes et les jeunes.

Le lancement des activités de deux projets d'appui au secteur de la microfinance par l'Agence Canadienne de Développement International : le projet de Financement Agricole et Rural au Mali (FARM) pour une durée du projet est de 5 ans et le Projet d'Appui au financement Inclusif Rural au Mali (AFIRMA), sur 4 ans.

## **2. Problèmes et contraintes**

Les principales difficultés du Secteur sont entre autres :

- Insuffisance de ressources financières, matérielles et humaines qualifiées ;
- Inadéquation de locaux pour certaines structures ;
- Non appropriation des rôles et responsabilité de chaque acteur dans le cadre de la réforme budgétaire ;
- Tenue tardive des réunions des comités de coordination et de suivi des politiques, stratégies et projets/programmes ;
- Lenteur dans l'exécution physique des projets de construction et d'équipement ;
- Faible niveau de préparation des documents des projets soumis aux arbitrages ;
- Faible accompagnement à la certification des produits ;
- Retard dans l'opérationnalisation des villages artisanaux et des maisons des artisans ;
- Manque d'un cadre de certification et de validation des acquis d'expériences approprié ;
- Insuffisance du système de collecte d'informations sur les arrivées et nuitées des visiteurs dans les établissements d'hébergements.

## **3. Perspectives**

Dans la poursuite des efforts de la mise en œuvre des politiques et programmes du secteur, il est particulièrement attendu de 2019 à 2021 la préparation et la mise en œuvre des politiques et stratégies du secteur en matière de développement de l'industrie, de normalisation, d'organisation et de promotion du commerce, de développement de l'artisanat et du tourisme, de création d'emploi et de la formation professionnelle et de promotion de l'investissement et du secteur privé.

### 3.1 Industrie et Commerce

#### 3.1.1 Développement Industriel

Dans la poursuite des efforts du développement industriel, il est particulièrement attendu de 2020 à 2022 la contribution des structures et projets/programmes suivants :

Activités	2020	2021	2022
Poursuite de la mise en œuvre des recommandations du Livre Blanc de l'Organisation patronale des Industriels	x	x	x
Organisation de la Journée de l'Industrialisation de l'Afrique (Edition 2020)	x		
Accompagnement des entreprises à la certification de leurs Systèmes et/ou Produits	x	x	x
Accompagnement des Laboratoires et autres organismes d'évaluation de la conformité à l'Accréditation	x	x	x
Opérationnalisation de la Marque Nationale de conformité de conformité aux Normes maliennes (Marque MN)	x	x	x
Mise en place de CATI périphériques	x	x	x
Evaluation à mi-parcours du plan d'actions décennal Développement du Secteur Agroalimentaire démarré en 2013	x		
Accompagnement de la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux Collectivités Territoriales.	x	x	x
Mise en place d'un plan d'amélioration des résultats économiques des entreprises industrielles (Quick Diagnostic)	x		
Poursuite des travaux d'aménagement des zones industrielles	x	x	x
Études et démarrage des travaux d'aménagement des zones industrielles de Sanankoroba et du Mandé,	x	x	x
Coordination, planification et production de l'information statistique dans les domaines couverts par le secteur	x	x	x
Révision du document de la Politique de Développement Industriel et l'adoption de son plan d'actions 2020-2024	x		
Adoption du projet de loi relative au régime des zones économiques spéciales et des projets de textes portant création, organisation et modalités de fonctionnement de l'Agence des zones économiques spéciales	x		
Adoption du Programme d'Appui au Développement des Petites et Moyennes Entreprises (PADPME) et son Plan d'Actions 2019-2023	x		
Relance des activités de production de l'Usine Malienne de Produits Pharmaceutiques (UMPP)	x		
Mise en place d'un Centre d'Incubation d'entreprises à Sikasso	x		
Elaboration de la Stratégie Nationale de Normalisation	x	x	
Recherche d'un repreneur pour l'usine de Fils et Tissus Naturels d'Afrique (FITINA-SA) et de celle de EMBALMALI	x		
Adoption de programmes de renforcement des capacités des Collectivités Territoriales dans les domaines de l'industrie et du commerce	x	x	x
Mise en œuvre du Programme de restructuration et de mise à niveau des entreprises industrielles, « phase de relance » (2017-2019)		x	
Evaluation du Programme de restructuration et de mise à niveau des entreprises industrielles, « phase de relance » (2017-2019) et élaboration d'un nouveau Programme « Phase de Relance 2020-2022 »		x	x
Amélioration de la compétitivité des entreprises par la réalisation d'études et de recherches	x	x	x
Accréditation de l'Agence Malienne de Normalisation et de Promotion de la Qualité conformément à la Norme internationale ISO/CEI 17065	x	x	x
Organisation du Salon de l'Industrie du Mali	x	x	x
Organisation du Prix malien de la Qualité		x	x

Activités	2020	2021	2022
Elaboration et adoption de la Stratégie nationale d'Aménagement des Zones industrielles	x	x	x
Adoption de la loi sur les Zones Economiques Spéciales (ZES)	x	x	x
Elaboration des textes relatifs à la création, à l'organisation et aux modalités de fonctionnement de l'Agence de Gestion des Zones économiques spéciales (AZES)	x	x	x
Mise en œuvre du Programme de restructuration et de mise à niveau des entreprises industrielles, «phase de relance » (2017-2019)	x	x	x
Adoption du Programme Spécial de réhabilitation et de mise à niveau des entreprises dans les Régions du Nord	x		
Réalisation de l'étude sur l'industrie agroalimentaire : enjeux et perspectives	x		
Réalisation de l'étude sur l'identification des besoins des entreprises en lien avec le climat des affaires	x		
Réalisation de l'étude sur la problématique de l'industrialisation des régions du nord : opportunités et perspectives	x		
Création de trois (3) Centres d'Appui à la Technologie et à l'innovation dans trois (3) Universités privées	x	x	x
Valorisation de produits locaux par le biais des indications géographiques, notamment l'échalote de Bandiagara	x	x	x

### 3.1.2. Commerce et Concurrence

Dans la poursuite des efforts d'organisation et de promotion du commerce, il est particulièrement attendu de 2020 à 2022 la contribution des structures et projets/programmes suivants :

Activités	2020	2021	2022
Suivi de la mise en œuvre de la politique Nationale de Développement du Commerce et de la Stratégie de promotion des exportations		x	x
Suivi de l'approvisionnement du pays en produits de première nécessité	x	x	x
Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, la contrefaçon, concurrence déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables	x	x	x
Organisations des missions d'Audit Interne	x	x	x
Participation aux missions des négociations commerciales multilatérales, bilatérales, régionales et continentales	x	x	x
Informatisation des procédures de délivrance des attestations d'importation de véhicules particuliers	x		
Poursuite de la construction de l'hôtel du commerce	x		x
Développement et Promotion de l'utilisation des mesures et instruments de mesure	x		x
Développement et promotion des exportations	x		x
Formalisation des Acteurs du Commerce de détail	x		x
Appui à l'Aménagement et à la Gestion des marchés	x	x	x
Poursuivre la mise en œuvre du projet de Programme de Formalisation des Acteurs du Commerce de détail	x	x	x
Poursuite de la mise en œuvre du projet gomme arabique	x	x	x
Mise en œuvre du Programme de développement à l'exportation de la viande du Mali	x	x	x
Elaboration et adoption d'une Stratégie de développement et de promotion des exportations du Mali	x	x	x
Mise en œuvre de la Stratégie de développement et de promotion des exportations du Mali	x	x	x

### 3.2 Artisanat et Tourisme

Dans la poursuite des efforts de développement de l'artisanat et du tourisme, il est particulièrement attendu de 2020 à 2022 la contribution des structures et projets/programmes suivants :

Activités	2020	2021	2022
Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département	X	X	X
Elaboration, adoption et validation des textes conformément au Code de l'UEMOA	X	X	X
Mise en place des chambres de métiers et des OPA	X	X	X
Organisation d'une journée nationale de l'Artisanat	X	X	X
Organisation et/ou participation aux manifestations de promotion artisanales	X	X	X
Mise en œuvre du programme de renforcement des capacités des acteurs de l'Artisanat Textile	X	X	X
Mise en œuvre du programme de Renforcement des capacités de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali	X	X	X
Réalisation des bureaux d'accueil et d'information touristique dans les communes du cercle de Ségou et de Siby		X	X
Participation du Mali aux salons internationaux de tourisme et organisation de manifestations touristiques		X	X
Réalisation de supports promotionnels du tourisme		X	X
Organisation à l'échelle nationale de campagnes « d'affichage extérieur » mettant en valeur les sites et attraits touristiques du Mali.		X	X
Organisation de journées de réflexion sur les problématiques de développement touristique		X	X
Participation aux conférences statutaires de l'Organisation Mondiale du Tourisme		X	X
Réalisation d'étude de marchés en Chine		X	X
Organisation des missions de classement des établissements de tourisme		X	X

### 3.3 Emploi et Formation Professionnelle

Dans la poursuite des efforts du département de l'emploi et de la formation professionnelle, il est particulièrement attendu de 2020 à 2022 :

Activités	2020	2021	2022
Élaboration de la deuxième génération du Document cadre du PRODEFPE		X	
Élaboration du Répertoire des branches professionnelles et de la nomenclature des filières de formation		X	X
Réalisation d'une cartographie des ressources humaines en APC		X	X
Réalisation de l'Étude d'évaluation du PA (2015- 2017) de la PNE	X		
Élaboration et validation d'un nouveau plan d'actions triennal de la politique nationale de l'emploi		X	
Conception et mise en œuvre d'une stratégie de communication à la DNE		X	
Mise en œuvre de la déclaration des chefs d'Etat et de Gouvernement sur l'emploi (Ouagadougou 2004)	X	X	X
Réhabilitation de pistes rurales et forage solaire d'adduction d'eau	X	X	X
Appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage/ Qualifiante et continue	X	X	X
Formation en ingénierie de la formation professionnelle	X	X	X

Activités	2020	2021	2022
Evaluation et Elaboration d'un nouveau programme national d'action pour l'emploi en vue de la réduction de la pauvreté	x		
Suivi de la mise en œuvre du processus de décentralisation et de déconcentration	x	x	x
Réalisation de recherches et d'études relatives à l'emploi et propositions de mesures de nature à soutenir et promouvoir l'emploi	x	x	x
Facilitation de l'accès des jeunes aux outils de production et promouvoir les activités de commercialisation des produits	x	x	x
Mobilisation des ressources pour la promotion et la création d'emplois pour les jeunes	x	x	x
Mise en place d'un réseau de partenaires nationaux et internationaux pour promouvoir l'emploi des jeunes	x	x	x
Promouvoir l'auto-emploi à travers l'information et l'orientation des futurs entrepreneurs	x	x	x
Mise en œuvre des activités de formation professionnelle, de perfectionnement, de reconversion et d'insertion	x	x	x
Mise en œuvre des mécanismes et des actions destinées à assurer la promotion de l'emploi, notamment de l'emploi féminin	x	x	x
Conception et mise en place des dispositifs favorisant l'insertion professionnelle des jeunes	x	x	x
Facilitation de l'accès des jeunes ruraux à des opportunités d'insertion et d'emplois attractifs et rentables dans l'agriculture et les activités économiques connexes	x	x	x
Amélioration de l'éducation et de la formation pour l'employabilité et les possibilités d'emplois créés par le secteur privé	x	x	x
Conception et mise en œuvre de programmes de travaux à haute intensité de main d'œuvre en vue de créer des emplois pour les jeunes sans qualification en milieux urbain et rural	x	x	x
Facilitation de l'insertion des jeunes à travers les stages de qualification	x	x	x
Appui aux collectivités territoriales pour la conception et la mise en œuvre des programmes locaux de création d'emplois pour les jeunes	x	x	x
Améliorer l'accès à la formation professionnelle continue, qualifiante et par apprentissage	x	x	x
Améliorer la qualité de la formation professionnelle continue, qualifiante et par apprentissage	x	x	x
Mobiliser davantage de ressources pour le financement de la formation professionnelle continue, qualifiante et par apprentissage	x	x	x
Elaborer les référentiels de formation et produire les outils et moyens pédagogiques et didactiques	x	x	x

### 3.4 Promotion de l'Investissement et du Secteur Privé

Dans la poursuite des efforts de la promotion de l'investissement et du secteur privé, il est particulièrement attendu de 2020 à 2022 :

Activités	2020	2021	2022
Réalisation d'une enquête-sondage auprès des investisseurs	x	x	x
Mise en place d'un système de sécurisation des données d'API MALI		x	
Tenue des réunions de concertation du Partenariat Public Privé au compte du BMCESP	x	x	x
Evaluation du Plan Stratégique et Opérationnel des Réformes du Climat des Affaires 2015 - 2018		x	
Organisation d'une journée annuelle de l'entreprise privée		x	
Organisation de la Journée de l'Entreprise Privée	x	x	x
Recensement des Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) au Mali	x		
Réalisation de la Cartographie des MPME au Mali	x		
Validation en Conseil des Ministres du Programme d'Appui au Développement des PME	x		
Suivi de la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des PME (PAD-PME)	x	x	x
Actualisation de la base de données sur les MPME	x	x	x

Activités	2020	2021	2022
Diffusion de la Loi d'Orientation du Secteur Privé	x		
Suivi de la mise en œuvre de la feuille de route sur les traités et accords internationaux d'investissement	x	x	x
Réalisation d'une stratégie nationale sur l'inclusion financière	x	x	x
Elaboration de textes portant transformation institutionnelle du CPA/SFD en Direction de Promotion de la Microfinance	x		
Elaboration d'un programme de promotion de la finance islamique pour les SFD au Mali	x		
Réalisation de la revue à mi-parcours du plan d'actions 2016-2020 de la politique nationale de développement de la microfinance	x		
Formation des acteurs institutionnels en finance islamique	x		
Créer un fonds d'investissement	x		
Amélioration de l'Environnement des Affaires	x	x	x
poursuite des projets communs dans le cadre du partenariat public privé	x	x	x
Amélioration du climat et de la pratique des affaires	x	x	x
Elaboration d'un projet en finance digitale à l'attention des SFD du Mali	x		
Lancement du Mécanisme de refinancement des Systèmes Financiers Décentralisés	x		
Implémentation d'une démarche qualité API-Mali	x		
Relecture des textes de l'API-MALI	x		
Relecture du décret portant formalités administratives de création d'entreprises par le Guichet Unique	x		
Relecture globale du code des investissements	x		
Poursuite de la déconcentration du Guichet unique de l'API-Mali	x	x	x

#### 4. Recommandations

##### 4.1 Evaluation de l'état de mise en œuvre des recommandations issues de la revue sectorielle 2018

Tableau 38 : Rappel des recommandations issues de la revue sectorielle 2018

N°	Recommandations	Structures responsables du suivi	Structures impliquées
1	Renforcer les capacités financières, humaines et matérielles	Toutes structures	DFM/DRH/DFM
2	Doter les structures du secteur de siège	Toutes structures	DFM
3	Former les acteurs sur leurs rôles et responsabilité dans la réforme budgétaire	Toutes structures	DFM/CPS/DRH
4	Mobiliser la contrepartie nationale du BSI des projets dans les délais	Tous Projets /programmes	Toutes DFM
5	Valider les PTBA des projets et Programmes dans les délais	Tous Projets/ programmes	Toutes DFM
6	Tenir les réunions des comités de coordination et de suivi des politiques, stratégies et projets/programmes	Tous Projets/ programmes	Toutes DFM
7	Exiger la mise en œuvre des réalisations physiques des projets dans les délais prévus	Tous Projets/ programmes	DFM/CPS
8	Appuyer la préparation des documents des projets soumis aux arbitrages	CPS	Toutes structures
9	Faciliter l'accès au financement des entreprises industrielles	DNI	

N°	Recommandations	Structures responsables du suivi	Structures impliquées
10	Subventionner la création d'unité de fabrication d'emballages appropriés pour le marché national	DNI	
11	Lutter contre la fraude, la contrefaçon et la concurrence déloyale	DGCC	AMAM
12	Insérer un module dans le logiciel SIGOCE pour la saisie automatique des données du commerce intérieur	DGCC	
13	Accompagner les entreprises à la certification de leur système et de leurs produits	AMANORM	
14	Demander l'autorisation de l'OAPI pour réhabiliter les locaux du CEMAPI	CEMAPI	DFM/MIC
15	Appuyer les artisans pour qu'ils occupent les villages artisanaux et les maisons des artisans	DNA	DFM/MAT
16	Créer un cadre de certification et de validation des acquis d'expériences approprié	DNFP	PRODEFPE
17	Élaborer un projet de note relative au changement du mécanisme de recouvrement des taxes de l'emploi et de la formation professionnelle en application des recommandations du Conseil d'Administration	APEJ et FAFPA	DFM/MEFP

**Tableau 39 : Etat d'exécution de la mise en œuvre des recommandations de la revue sectorielle 2018**

Objectif	Résultat attendu	Indicateurs de suivi évaluation	Recommandations	Responsables	Etat d'exécution			Commentaires
					R	ER	NR	
Réduire les contraintes et difficultés dans la mise en œuvre des plans d'actions des politiques et stratégies du secteur	Les capacités financières, humaines et matérielles sont renforcées	Taux d'augmentation des budgets Nombre d'agents formés Valeur des équipements et matériels acquis	Renforcer les capacités financières, humaines et matérielles	Toutes structures		X		
	Les structures du secteur sont dotées de sièges	Nombre de sièges	Doter les structures du secteur de sièges	Toutes structures		X		
	Les acteurs sont formés sur leurs rôles et responsabilité dans la réforme budgétaire	Nombre d'acteurs formés	Former les acteurs sur leurs rôles et responsabilité dans la réforme budgétaire	Toutes structures		X		
	La contrepartie nationale des projets est mobilisée dans les délais	% de la contrepartie mobilisée dans les délais	Mobiliser la contrepartie nationale des projets dans les délais	Tous Projets/programmes		X		
	Les PTBA des projets et Programmes sont validés dans les délais	Nombre de PTBA validés dans les délais	Valider les PTBA des projets et Programmes dans les délais	Tous Projets/programmes	X			
	Tenir les réunions des comités de coordination et de suivi des politiques, stratégies et projets/programmes	Nombre de réunions tenues	Tenir les réunions des comités de coordination et de suivi des politiques, stratégies et projets/programmes	Tous Projets/programmes			X	

Objectif	Résultat attendu	Indicateurs de suivi évaluation	Recommandations	Responsables	Etat d'exécution			Commentaires
					R	ER	NR	
	Les réalisations physiques des projets sont livrées aux les délais prévus	Taux de réalisation physique des projets aux délais prévus	Exiger la mise en œuvre des réalisations physiques des projets dans les délais prévus	AMANORM			X	
	La préparation des documents des projets soumis aux arbitrages est appuyée	Nombre de nouveaux projets inscrits au PTI	Appuyer la préparation des documents des projets soumis aux arbitrages	CPS	X			
	L'accès au financement des entreprises industrielles est facilité	Nombre d'entreprises financées	Faciliter l'accès au financement des entreprises industrielles	DNI			X	
	Unité de fabrication d'emballages appropriés pour le marché national est créée	Entreprise opérationnelle	Subventionner la création d'unité de fabrication d'emballages appropriés pour le marché national	DNI			X	
	Le marché est assaini	Nombre PV d'infractions	Lutter contre la fraude, la contrefaçon et la concurrence déloyale	DGCC	X			
	Un module est inséré dans le logiciel SIGOCE pour la saisie automatique des données du commerce intérieur	Interconnexion avec les cercles du logiciel SIGOCE	Insérer un module dans le logiciel SIGOCE pour la saisie automatique des données du commerce intérieur	DGCC		X		
	Les entreprises sont accompagnées à la certification de leur système et de leurs produits	Nombre d'entreprises accompagnées	Accompagnement les entreprises à la certification de leur système et de leurs produits	AMANORM	x			
	Une demande d'autorisation de la réhabilitation des locaux du CEMAPI est adressée à l'OAPI	Copie de la demande	Demander l'autorisation de l'OAPI pour réhabiliter les locaux du CEMAPI	CEMAPI	X			
	Les artisans sont appuyés pour qu'ils occupent les villages artisanaux et maisons des artisans à travers l'appui financier à l'organisation des réunions et la réhabilitation des villages (construction d'un restaurant ; installation de compteurs 4 files prépayés ; forage d'eau ;	Montant d'appui financier à l'organisation d'au moins une fois par mois des réunions des comités de gestion des villages et maisons des artisans ; valeur des projets d'appui à la réhabilitation des villages (construction d'un restaurant ; installation de compteurs 4 files prépayés ; forage d'eau ;	Appuyer les artisans pour qu'ils occupent les villages artisanaux et maisons des artisans	Tous Projets /programmes			X	

Objectif	Résultat attendu	Indicateurs de suivi évaluation	Recommandations	Responsables	Etat d'exécution			Commentaires
					R	ER	NR	
	réaménagement des bâtiments et cours)	réaménagement des bâtiments et cours)						
	Un cadre de certification et de validation des acquis d'expériences approprié est créé	Cadre opérationnel en 2019	Créer un cadre de certification et de validation des acquis d'expériences approprié	Tous Projets/programmes			X	
	Un projet de note relative au changement du mécanisme de recouvrement des taxes de l'emploi et de la formation professionnelle en application des recommandations du Conseil d'Administration est élaboré	Copie de la note	Élaborer un projet de note relative au changement du mécanisme de recouvrement des taxes de l'emploi et de la formation professionnelle en application des recommandations du Conseil d'Administration	APEJ et FAFPA			X	

R : Réalisé ; ER : En cours de Réalisation ; NR : Non Réalisé

### Commentaires sur le niveau de réalisation des recommandations de 2018 de la revue sectorielle

#### R 1 :

- PRODEFPE : Un montant de 11 698 945 FCFA est sollicité auprès des PTF pour financer le plan d'action des politiques et stratégies de la formation professionnelles
- CPA/SFD : La contribution des PTF au financement du plan d'action de la PNDMF est de 5 393 458 958 FCFA

**R6** : Mise en place d'une commission de suivi de la mise en œuvre des réalisations physiques des projets dans les délais prévus composer de la CPS et de structures en charge du développement de l'artisanat

**R7** : Selon AMANORM, le Projet PACEM a enregistré des retards dans l'exécution de nombreuses de ses activités. La mise en œuvre du Projet PACAM n'a pas encore démarrée.

**R13** : Trois (03) entreprises sont en cours d'accompagnement à la mise en place de démarches qualité et environnementale

**R15** : Les villages artisanaux de Mopti et Ségou ont respectivement un taux d'occupation de 23,60% et 25,35%.

Le taux de réalisation des recommandations de 2018 est de 44,12%.

## 4.2 Recommandations de la revue sectorielle 2019

Des résultats encourageants ont été obtenus en 2019. Cependant, sur la base des principales contraintes et des difficultés relevées lors de la mise en œuvre des politiques et stratégies du secteur et des enseignements tirés, les recommandations ci-dessous ont été formulées.

**Tableau 40 : Recommandations de la revue sectorielle 2019**

Les principales recommandations du Secteur sont entre autres :

N°	Recommandations	Structures responsables du suivi	Structures impliquées
1	Renforcer les capacités financières, humaines et matérielles	Toutes structures	DFM/DRH/DFM
2	Doter les structures du secteur des sièges	Toutes structures	DFM
3	Former les acteurs sur leurs rôles et responsabilité dans la réforme budgétaire	Toutes structures	DFM/CPS/DRH
4	Tenir les réunions des comités de coordination et de suivi des politiques, stratégies et projets/programmes	Tous Projets/programmes	Toutes DFM
5	Exiger la mise en œuvre des réalisations physiques des projets dans les délais prévus	Tous Projets/programmes	DFM/CPS
6	Appuyer la préparation des documents des projets soumis aux arbitrages	CPS	Toutes structures
7	Opérationnalisation de la Marque MN	AMANORM	
8	Appuyer les artisans pour qu'ils occupent les villages artisanaux et les maisons des artisans	DNA	DFM/MAT
9	Créer un cadre de certification et de validation des acquis d'expériences approprié	DNFP	PRODEFPE
10	Améliorer le du système de collecte d'informations sur les arrivées et nuitées des visiteurs dans les établissements d'hébergements.	DNTH	APTM

## Conclusion

Les revues sectorielles sont organisées par les ministères sectoriels sur la base des données relatives aux projets/programmes et aux rapports annuels de performance.

La réussite des revues sectorielles est donc fortement liée à la qualité de ces données relatives aux projets/programmes et aux rapports annuels de performance. Les résultats sont liés à leur tour à l'efficacité du système de collecte et de traitement des données mis en place pour ce qui concerne les projets/programmes et les rapports annuels de performance.

Les données concernant les revues sectorielles portent d'une part sur l'analyse rétrospective et d'autre part sur les perspectives.

Le secteur Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et Promotion de l'Investissement Privé compte en 2019, vingt-quatre (24) projets/programmes dont vingt-deux (22) en exécution et deux (2) en préparation, pour un coût total de **162 664 000 000 FCFA** (74 046 000 000 FCFA du MIC, 11 793 000 000 FCFA du MAT, 73 920 000 000 FCFA du MEFP et 2 905 000 000 FCFA du MPIPPMEEN).

Le financement total acquis est de **125 076 000 000 FCFA**, soit 76,89% du coût global des projets. Le financement intérieur acquis s'élève à 54 187 000 000 FCFA soit 43,32% du financement total acquis, celui de l'extérieur est de 70 889 000 000 FCFA soit 56,68% du financement total acquis.

Le cumul des décaissements enregistrés au 31 décembre 2019 pour l'ensemble des projets en exécution est de **88 357 000 000 FCFA**, avec **38 053 000 000 FCFA** pour le financement intérieur, soit un taux de décaissement de **70,22 %** et **52 936 000 000 FCFA** pour le financement extérieur, soit un taux de décaissement de **74,67 %**. Le taux d'exécution global de l'ensemble des projets/programmes du secteur est de **72,75%** en 2019 contre **62,62%** au titre de l'année 2018.

En termes de performance annuelle des projets/programmes, au titre du financement intérieur, sur une dotation de **8, 040** milliards de FCFA, le secteur a décaissé **5,561** milliards, soit **69,17%**.

En 2019, le secteur a bénéficié d'une dotation budgétaire de l'ensemble des programmes d'un montant de **29 059 959 000 FCFA** et a exécuté un montant de **36 666 630 000 FCFA**, soit un taux d'exécution de **126,18%**. Ce taux s'explique par : (i) le paiement de primes aux fonctionnaires en 2019 suite à l'application de la nouvelle grille indiciaire, (ii) l'augmentation des transferts à l'APEJ et au FAFPA, (iii) l'augmentation du financement extérieur (en investissement) des projets PROCEJ et FIER. Tous les départements du secteur ont réalisé plus de 60% de leur dotation budgétaire au titre de l'année de l'année 2019.

Pour améliorer la performance des projets et programmes du secteur, les recommandations ont été formulées.